



**HAL**  
open science

# Coéducation et numérique : dans quelle mesure l'utilisation de l'ENT permet-elle une coéducation efficace dans une classe de cycle 3 ?

Margaux Assier de Pompignan

## ► To cite this version:

Margaux Assier de Pompignan. Coéducation et numérique : dans quelle mesure l'utilisation de l'ENT permet-elle une coéducation efficace dans une classe de cycle 3 ?. Education. 2022. dumas-03723865

**HAL Id: dumas-03723865**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03723865>**

Submitted on 15 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Année universitaire 2021-2022**

**Master MEEF**

**Mention 1<sup>er</sup> degré**

**2<sup>ème</sup> année**

**Coéducation et numérique  
Dans quelle mesure l'utilisation de l'ENT  
permet-elle une coéducation efficace dans une  
classe de cycle 3 ?**

**Coéducation, numérique, ENT, relation école-parents, crise sanitaire.**

**Présenté par : Margaux ASSIER DE POMPIGNAN**

**Encadré par : Florent PASQUIER**

## Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à remercier, en premier lieu, mon directeur de mémoire, Monsieur Florent Pasquier pour son accompagnement bienveillant cette année.

Je remercie également chaleureusement ma PEMF, Madame Gwenaëlle Duportic pour son aide précieuse et ses conseils avisés tout au long de l'année.

Je remercie aussi toute l'équipe de mon école, qui m'a accompagnée pour ma première année d'enseignement dans la bonne humeur. Un grand merci à la directrice, Madame Michèle Heyer, pour sa gentillesse et ses conseils quotidiens.

Un merci infini à Chloé Navas, ma binôme, pour son soutien sans faille ; et à nos élèves, que nous ne sommes pas près d'oublier !

Enfin merci aux étudiants de ma promotion ayant participé aux différents échanges ayant nourri ma réflexion.

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p.4
<b>PARTIE I – ETAT DES LIEUX</b> .....	p.7
I. Histoire de la coéducation et principaux enjeux.....	p.7
A. Une mise en place progressive.....	p.7
1. Petit historique de la relation école-famille.....	p.7
2. Les droits et les devoirs des familles.....	p.9
B. Une réalité fracturée entre parents-consommateurs et parents distants.....	p.10
1. Des attentes institutionnelles ambiguës.....	p.11
2. Un malentendu cristallisant les tensions.....	p.13
3. La diversité de l’investissement parental.....	p.14
II. Différents moyens de coéducation et leurs objectifs.....	p.16
A. Documents traditionnels : carnet de correspondance, devoirs, livret scolaire.....	p.17
1. Carnet de correspondance.....	p.17
2. Les devoirs donnés à faire à la maison.....	p.20
3. Livret scolaire.....	p.21
B. Rencontres physiques.....	p.23
C. L’ENT, une révolution ?.....	p.25
<b>PARTIE II – MISE EN PLACE ET ANALYSE DES PRATIQUES NUMERIQUES COEDUCATIVES EN CLASSE DE CM1, EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE</b> .....	p.28
I. Un seul média pour une relation tripartite.....	p.29
A. Communication parents-enseignant.....	p.29
1. Messages de l’enseignant à tous les parents.....	p.29
2. Messages d’une famille à l’enseignant.....	p.32
3. Communications liées à la crise sanitaire.....	p.34
B. Réalisation de devoirs.....	p.34
C. Communication sur ce qui est fait en classe : porte ouverte sur la classe ; motivation pour les élèves.....	p.37
II. Enquête sur les usages et la satisfaction des acteurs de la coéducation.....	p.39
A. Méthodologie de l’enquête et objectifs visés.....	p.40
1. Les statistiques proposées par l’ENT.....	p.40
2. Les questionnaires élève et parent.....	p.40
3. Le questionnaire enseignant.....	p.42
B. Analyse des réponses obtenues et propositions d’adaptation.....	p.43
1. Les usages – fréquence de connexion.....	p.43
2. Les usages – facilité de navigation.....	p.44
3. Les usages – les motifs d’utilisation.....	p.46
4. La satisfaction.....	p.50
<b>Conclusion</b> .....	p.53

## Introduction

Avant même d'être le garant des apprentissages de ses élèves, l'enseignant est responsable de leur sécurité, tant physique<sup>1</sup> qu'affective<sup>2</sup>. La sécurité affective des élèves doit être adressée à plusieurs niveaux : celle du groupe et celle des individus. Pour apprendre, les élèves doivent se sentir en sécurité<sup>3</sup>. Pour les y aider, l'enseignant peut agir sur ce que l'on appelle le climat scolaire. Le climat scolaire est lié au contexte d'apprentissage et à la construction du bien-être à l'école. C'est une expérience subjective de la vie scolaire qui a trait à la qualité de vie à l'école.

Le climat scolaire dépend de sept facteurs (Debarieux et al, 2012), parmi lesquels s'inscrit la coéducation, c'est-à-dire :

une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant. (Canopé, 2013).

Le climat scolaire concerne donc toute la communauté éducative, et non pas seulement l'enseignant. Cette dernière, définie par la loi Jospin en 1989, est constituée de l'équipe pédagogique (enseignants, la direction, les partenaires), des parents (inclus en 1989) et place l'élève au centre. Pour assurer un climat scolaire serein et propice aux apprentissages, l'enseignant doit donc dialoguer avec les acteurs de la communauté éducative, et donc avec les parents de ses élèves.

Ce dialogue, bien que nécessaire, n'est pas toujours simple à mettre en place. En témoignent les nombreux ouvrages de la bibliothèque de l'INSPE, aux titres suggérant un conflit entre

---

<sup>1</sup> Les conditions de sécurité des élèves sont définies par la circulaire 97-178 du 18/09/1997 qui précise notamment le devoir de surveillance des enseignants.

<sup>2</sup> Voir *Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* publié au Bulletin officiel du 25 juillet 2013 ; et notamment la compétence 6 : « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ».

parents et école : « L'école face aux parents » ; « L'école contre les parents » ; « la guerre ouverte » ; « à l'épreuve de la rencontre » ; « le grand malentendu » ; ... C'est en maternelle que le dialogue semble le plus naturel, les élèves n'ayant que très peu d'autonomie et ayant besoin d'être accompagnés dans leur découverte de l'école et de la collectivité. A leur arrivée à l'école élémentaire, les élèves ont souvent besoin d'être accompagnés dans leurs devoirs (lecture, apprentissage de leçons) mais les parents entrent moins dans l'école et sont souvent uniquement contactés en cas de difficultés. Au collège et au lycée, les questions d'orientation prennent une place importante et les parents sont sollicités pour accompagner leur adolescent dans ses choix. Au cycle 3, la place des parents est difficile à définir : les élèves deviennent autonomes pour leurs devoirs, les questions d'orientation se posent rarement, ce qui se passe dans la classe est souvent mystérieux.

C'est consciente de tous ces principes que j'ai pris mon poste en septembre 2021, dans une classe de CM1, dans une école polyvalente du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. L'école est située dans un quartier aisé, et mes élèves sont issus de différents milieux sociaux. Certains sont des enfants de cadres supérieurs qui connaissent l'école publique française et plus largement le système d'éducation, et qui ont les connaissances académiques nécessaires pour accompagner les apprentissages de leurs enfants ; d'autres sont des enfants de parents immigrés qui ne parlent parfois pas du tout le français et qui sont moins familiers avec l'école. Un certain nombre de mes élèves sont ainsi bilingues, voire trilingues. L'école est un établissement polyvalent de 6 classes seulement, qui vont de la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Mes élèves ont donc fait toute leur scolarité avec leurs camarades de la même classe d'âge, en étant parfois mélangés dans des doubles niveaux. Les enfants comme les parents se connaissent bien, et connaissent bien l'équipe éducative. Mon arrivée et celle de ma binôme a donc intrigué beaucoup de parents, sans doute aussi à cause de notre rythme d'alternance par 3 semaines.

La première rencontre avec nos élèves et leurs parents a eu lieu de jour de la rentrée, dans la cour de l'école. Tous les élèves d'élémentaire étaient attendus à la même heure, donc nous n'avons pas pu nous entretenir vraiment avec les parents, mais simplement les saluer, parfois en anglais ou en espagnol. La réunion de rentrée avec les parents a eu lieu le 9 septembre, une semaine exactement après la rentrée. Ma binôme et moi-même, n'ayant jamais assisté à ou animé ce type de réunion, étions très nerveuses. Au cours de celle-ci, nous avons expliqué que nous étions de jeunes enseignantes, donc que nous étions très accompagnées et suivies dans notre pratique. Nous nous sommes présentées comme faisant partie du dispositif des

ambassadeurs du numérique pour favoriser l'usage du numérique dans les classes et le développement des compétences numériques des élèves. Cela n'a pas soulevé de questions de la part des parents. Sur les conseils de notre directrice, et en cohérence avec les usages de l'école, nous avons également précisé que pour nous contacter, les parents devaient recourir au cahier de liaison de leurs enfants.

Nous bénéficions d'un accès pour notre classe à l'environnement numérique de travail (ENT) de la ville de Paris : Paris Classe Numérique (PCN). Un ENT est défini par Eduscol (2022) comme « un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative ». C'est un espace numérique qui permet d'échanger et de collaborer et en toute sécurité. PCN offre notamment un service de messagerie, un cahier de texte en ligne, un espace de blog, etc. Au cours de la première période, nous n'avons pas ou très peu utilisé cet ENT : la prise en main de la classe et des enseignements nous demandait déjà beaucoup de travail et nous n'étions pas familière avec la gestion d'un tel outil. En fin de période toutefois, et constatant que l'acquisition des compétences travaillées était hétérogène chez nos élèves, nous avons pensé à leur proposer un accès à un cahier numérique rassemblant des exercices autocorrectifs et des vidéos de révisions. En période 2, et à la demande de certains élèves (et de leurs parents), nous avons ouvert un cahier de texte numérique sur l'ENT en complément des agendas papiers des élèves. Parallèlement, nous menions en classe des projets sportifs et scientifiques (sur la nutrition notamment) qui auraient pu inclure la présence de nos parents d'élève dans la classe. Cependant, la crise sanitaire n'a pas permis ces rencontres (nous avions envisagé d'organiser un petit déjeuner avec les parents pour présenter ce que nous avions étudié en lien avec la nutrition). Nous nous sommes donc rabattues sur l'ENT comme solution de secours, en postant photos et vidéos de nos élèves sur le blog de la classe que la plateforme nous a permis de créer<sup>4</sup>. Ces usages divers ont eu des répercussions sur la motivation de nos élèves et ont permis aux parents de suivre ce qui se passait en classe. Malgré ces effets positifs constatés empiriquement, la communauté enseignante n'est pas unanime sur l'utilisation des ENT, qui est parfois même vivement critiquée. Il apparaît alors légitime de s'interroger quant à ces usages et de se demander *dans quelle mesure ils permettent une coéducation efficace dans une classe de cycle 3 en temps de crise sanitaire.*

---

<sup>4</sup> Captures d'écran en annexe.

Pour tenter de répondre, il s'agira dans un premier temps de comprendre d'où vient le principe de coéducation et quels sont ses enjeux à l'école primaire et précisément au cycle 3, ainsi que d'étudier quels sont les principaux moyens de coéducation dont disposent les enseignants, avant de questionner les pratiques numériques coéducatives ayant pu être mises en place en classe de CM1 durant l'année scolaire 2021-2022.

## **PARTIE I – ETAT DES LIEUX**

Avant d'évoquer l'utilisation de l'ENT dans les classes, il apparaît nécessaire de commencer par s'intéresser au principe même de coéducation : a-t-il toujours fait partie des préoccupations de l'école ? Quels enjeux y sont attachés ? (I). Il conviendra ensuite de s'attarder sur les moyens de coéducation à la disposition des enseignants : l'ENT n'en est qu'un parmi d'autres, et comprendre les avantages et les inconvénients de ces outils permet d'en avoir un usage raisonné et plus efficace (II).

### **I. Histoire de la coéducation et principaux enjeux**

L'introduction nous a permis de dégager l'objectif de la coéducation : assurer un climat scolaire serein et propice aux apprentissages, afin de mettre l'élève dans les meilleures conditions possibles pour apprendre. Toutefois, malgré ce but louable, la mise en pratique d'un tel dialogue est complexe. D'abord, elle n'a pas été évidente : au commencement de l'Ecole, la coéducation ne faisait pas partie des préoccupations des professeurs. Elle a été mise en place par étapes (A). Aujourd'hui bien implantée dans les usages, la coéducation n'est pas pour autant devenue facile : elle se heurte à différents obstacles qu'il conviendra d'identifier (B).

#### **A. Une mise en place progressive**

##### **1. Petit historique de la relation école-famille**

La relation entre l'école et la famille a connu trois grandes phases historiques. D'abord, une phase de coexistence des institutions : la famille et l'école restent séparées des débuts de l'école de Jules Ferry en 1881 à 1968, date à laquelle l'école propose pour la première fois l'élection de parents d'élèves prenant part aux conseils de classe et administratif. Jusque-là, l'école se



construisait seule dans le but de forger des citoyens par l’instruction morale et civique ; ce qui n’avait alors rien à voir avec la sphère privée et familiale. L’école était considérée comme une sphère publique, à distinguer de la sphère privée de la famille. L’enseignant était très respecté, et il était seul responsable de l’instruction de ses élèves. Il n’avait pas de compte à rendre aux familles, mais à l’Etat.

A partir de 1968, le paradigme change : l’Ecole et l’enseignement n’ont pas su évoluer avec leur temps et son remis en cause. Les élèves demandent « un droit de regard sur ce qui les concerne » ; « Les lycéens en colère réclament des relations nouvelles entre élèves et maîtres ; ils exigent, enfin, le droit à l’activité politique et à la libre expression de leur opinion » (Giroud in Douroux, 2018). Les enseignants et membres de l’Education Nationale eux-mêmes reconnaissent ce besoin de modernité et se réunissent au colloque d’Amiens, le 15 mars 1968 pour réfléchir à des solutions. Cette année-là, par la création des représentants des parents d’élèves élus, l’école va octroyer une place à la famille sous forme de responsabilité. En 1975, la loi du 11 juillet 1975 dite « loi Haby » dispose que « la communauté scolaire inclut le personnel, les parents et les élèves ». Elle insiste notamment sur le droit pour les parents d’élèves du second degré, d’être informés sur l’orientation de leur enfant, afin que les familles soient « associées à l’accomplissement des missions dont l’école a la charge ».

En 1977, l’inclusion des parents s’étend au premier degré. Les parents peuvent pour la première fois être élus au conseil d’école. On peut alors parler d’une phase de co-responsabilité car les familles partagent la responsabilité de l’instruction avec l’école, les parents sont des « associés » de l’institution. Les sociologues observent alors l’émergence de tensions au sein de la relation familles/école, notamment en fonction des milieux sociaux : dès 1982, Robert Ballion évoque « les consommateurs d’école » ; Dubet un « malentendu » (1997) ; Perrenoud en 2001 s’inquiète d’un « dialogue impossible ». De ces travaux se dégage l’idée que deux conceptions existent : « réussir à l’école », pour les enseignants, correspondrait à avoir intégré le savoir transmis, tandis que pour les parents cela se traduisait par l’obtention d’un diplôme en vue d’une entrée dans le monde professionnel.

Malgré les tensions émergentes, la place des parents continue de s’imposer. La loi d’orientation sur l’éducation du 10 juillet 1989 dispose en son article 11 que « les parents d’élèves sont membres de la communauté éducative », et que « leur participation à la vie scolaire et le

dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école ». La notion de dialogue est enfin posée par la loi.

Depuis les années 2005<sup>5</sup>, on va plutôt parler de partage de la mission d'éducation entre l'école et la famille. L'école n'est plus un espace de savoir sanctuarisé auquel les familles ne sont pas mêlées, mais un espace ouvert sur la société et qui marche en réseau avec les autres partenaires sociaux. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 inscrit ainsi la coéducation comme un des leviers essentiels de la refondation du système scolaire. Cette coéducation doit se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants.

Le rôle des parents a donc changé, passant selon Pithon et al. « d'un rôle patrimonial et moralisateur, décidant du « destin de l'enfant », à un rôle plus diplomate et relationnel aidant l'enfant à construire son futur en se mobilisant à l'école et par l'école » (2008, page 38). Ce changement de paradigme ne s'est pas fait sans heurt ; et reste compliqué à mettre en œuvre (cf §B).

## 2. Les droits et devoirs des familles

Pour accompagner les parents dans leur nouveau rôle, l'École reconnaît aux parents différents droits, parmi lesquels un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants ; un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou rencontres individuelles et un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires. Ces droits ont pour but de garantir aux familles leur place de partenaire dans l'éducation de leur enfant. Leur existence suffit-elle pour autant à permettre le partenariat école/ familles ?

Dans son ouvrage *École et familles : une approche sociologique*, Jean-Paul Payet analyse la relation des parents et de l'école sous le prisme du « double sens » : les parents ont des droits définis par les textes réglementaires, mais ils auraient aussi des devoirs.

---

<sup>5</sup> La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 associe les familles au service public de l'éducation.

Si les parents ont accédé au statut de partenaires (du moins au niveau des textes officiels et des discours institutionnels), **il est dès lors attendu d'eux qu'ils s'impliquent, qu'ils participent**, tant au niveau collectif (élections, conseils, comités, commissions d'école, réunions et projets de classe) qu'au niveau individuel (entretiens avec l'enseignant, suivi de l'élève). Lorsque l'enfant connaît des difficultés scolaires, **la collaboration des parents est requise**. Elle s'inscrit dans une mobilisation globale autour de l'enfant qui associe souvent des institutions partenaires de l'école. **Les parents sont en première ligne non plus seulement pour accompagner l'enfant à la maison dans son travail scolaire, mais aussi pour rendre opératoire sa prise en charge, en dehors du temps scolaire, par divers spécialistes des troubles du développement.** (Payet, 2017, page 41)

Parmi les devoirs des parents, on comprend donc que ceux-ci doivent s'investir dans l'institution scolaire en participant aux différentes formations administratives, mais également qu'ils doivent s'investir dans le suivi pédagogique de leur enfant, que ce soit en collaborant avec l'enseignant, en le soutenant académiquement à la maison ou en lui permettant d'accéder aux soins dont il aurait besoin. Ces injonctions ne sont pas toujours explicites, et ne tiennent pas compte de l'inégalité des moyens des parents (temps, compétences, connaissances, finances, etc.). Elles sont donc vouées à créer des tensions.

## **B. Une réalité fracturée**

Bien qu'il existe (et heureusement !) une majorité d'exemples où les deux parties sont satisfaites ; les relations école/parents sont marquées par des tensions qui se répercutent parfois sur l'évolution des élèves. Pour tenter d'éviter ces situations, il faut essayer d'en comprendre les causes. Il semblerait que les attentes institutionnelles évoquées précédemment ne soient pas si claires que cela (1) et qu'en conséquence, un malentendu entre les parties se soit cristallisé (2). Enfin, la diversité des publics de l'école rend la tâche des enseignants ardue : il n'y a pas deux familles pareilles, donc pas de recette magique en termes de coéducation (3).

## 1. Des attentes institutionnelles ambiguës

La coéducation suppose que les parents rencontrent les enseignants. Mais cela ne suffit pas. Dans l'ouvrage *Construire une "communauté éducative" : un partenariat famille-école-association*, il est avancé qu'il faut également que « les uns et les autres se reconnaissent des compétences, acceptent et puissent modifier leurs stratégies et pratiques en conséquence, par enrichissement mutuel » (Pithon et al, 2008, page 39). Un enrichissement mutuel supposerait donc un dialogue à double sens, où chaque partenaire pourrait apporter son expertise, ses compétences. Selon les auteurs, c'est là que l'Education Nationale française fait preuve d'ambiguïté : oui l'institution souhaite accorder une place aux parents en tant que primo-éducateurs de l'enfant, mais elle ne prévoit pas vraiment comment intégrer à l'école des « dimensions issues d'autres sphères éducatives »<sup>6</sup> car l'institution chercherait à préserver le « cadre national de l'école républicaine ». En effet, les auteurs montrent que dans ses Bulletins Officiels, l'Education Nationale place les parents en position de réception. L'enseignant a des devoirs d'information et de justification de ses choix pédagogiques dont les familles sont les destinataires clairement identifiées. Si l'école est également tenue de « prendre le temps d'écouter les familles », cette écoute est laissée sans suite dans les textes : l'école n'est pas tenue de modifier ses pratiques suite à cette écoute. Cela découle du principe de liberté pédagogique<sup>7</sup> : le SNUipp-FSU (2006) rappelle notamment que cela signifie que l'enseignant est libre « du choix des méthodes pédagogiques, des démarches didactiques et du type de médiations », tant qu'il s'inscrit dans le cadre des contenus d'enseignement et des missions qui lui sont confiés par l'Etat. Cela permet de garantir l'indépendance de l'école et de l'enseignant face aux pressions administratives, politiques, ou familiales. Cela pourrait aussi être perçu comme un refus de reconnaître l'expertise des parents en matière d'éducation : l'enseignant sait mieux ce qu'il convient de faire dans sa classe.

« L'expertise » des familles dans l'éducation de leur enfant n'est pas visée par les textes. Elles n'ont donc à priori aucun devoir envers l'école, si ce n'est celui de recevoir le contenu éducatif, les informations, etc. qui leur sont transmis. Ainsi, les auteurs considèrent que les différents partenaires de la coéducation ne sont pas également reconnus ni investis de missions clairement identifiées, puisque seules les compétences éducatives et pédagogiques de l'école sont

---

<sup>6</sup> C'est-à-dire les sphères familiales.

<sup>7</sup> Principe juridique défini par la loi Fillon de 2005.

reconnues par les textes. Il semble cependant cohérent avec le principe de gratuité de l'école que les parents n'aient aucun devoir « légal » envers celle-ci. En effet, contraindre les familles à donner du temps ou à mettre leurs compétences au service de l'école reviendrait à exiger un prix en nature contre l'enseignement. Qu'advierait-il alors des familles incapables ou ne désirant pas payer ? Par ailleurs, un enseignant qui exercerait sa liberté pédagogique et mettrait en place dans sa classe des dispositifs décriés par les parents ne serait pas en tort : le confinement l'a douloureusement prouvé aux familles, enseigner est un métier, qui nécessite de mettre en œuvre des savoirs et des compétences très particuliers. L'absence de reconnaissance des compétences des parents dans les textes est donc finalement compréhensible, tant elle pourrait poser problème.

Les auteurs notent également que « l'école prend souvent une posture de « juge » envers les familles et leur ferait des « reproches » (Gayet, 1999). » (Pithon et al, 2008, page 38). Une telle posture ne peut permettre une coéducation efficace car elle n'aurait rien de constructif. Ainsi, Bruno Humbeeck (2018), en tentant de définir la coéducation, insiste sur le fait que coéduquer, ce n'est pas éduquer la famille. Il faut dès lors la considérer comme compétente dans sa fonction d'éducateur de l'enfant, et ne pas porter de jugement sur ce qu'elle lui transmet. Hiérarchiser les apports éducatifs de la famille en deçà de la culture académique et républicaine transmise à l'école est dommageable. Ce qui est différent permet à l'enfant de s'enrichir, l'école est véritablement utile car elle lui apporte ce qu'il n'aurait pas à la maison ; mais la maison peut apporter à l'école et aux autres élèves ce qu'ils n'auraient pas eu ailleurs. Ce n'est que quand les visions sont incompatibles qu'il faut, par la communication, accompagner les familles dans la compréhension de la démarche de l'école. Si les valeurs enseignées par l'école sont en vraie opposition avec celles de la maison, il est possible de (re) « définir des lieux distincts dans lesquels l'acte d'éduquer prend sa nécessaire dimension institutionnelle et au sein desquels les relations de pouvoir ne peuvent avoir cours » (Humbeeck, 2018, avant-propos). La classe constituerait alors le lieu de l'enfant et de l'enseignant où les règles relèveraient uniquement de l'enseignant, mais ne seraient valables que dans cet espace particulier ; l'enseignant ne peut rien imposer dans l'espace familial. Cela pose notamment la question des devoirs donnés à faire à la maison, qui sera adressée plus loin. Cette définition claire des espaces d'action de chacun apparaît comme un garde-fou contre la « territorialisation de l'éducation » (Pithon et al, 2008, page 39-40) et l'émergence de communautarisme, en essence opposés à l'Ecole de la République.

## 2. Un malentendu cristallisant les tensions

Du fait que les limites des places de chacun des partenaires soient parfois floues, la littérature sur le sujet de la coéducation est assez prolixue au sujet d'un « malentendu » initial qui existerait entre les familles et l'école et qui rendrait la coopération difficile. Les travaux de Ballion, Dubet et Perrenoud évoqués précédemment mettent en avant le fait que « réussir à l'école » ne voudrait pas dire la même chose pour les enseignants et pour les familles. Ce premier malentendu est difficile à dépasser mais l'école a su s'adapter en n'évaluant plus les élèves du premier degré avec des notes chiffrées (10/10 ou 20/20) mais en appréciant la maîtrise des compétences travaillées en classe : l'école ne sert plus à apprendre des notions théoriques mais bien à acquérir des compétences utiles pour la « vie d'adulte » et la vie professionnelle. L'évaluation de la réussite des enfants est ainsi peut-être plus explicite pour les familles. Auparavant, un enfant avait 5/5 à l'exercice 1 ; aujourd'hui il a acquis la compétence « x » travaillée par l'exercice 1. Les objectifs pédagogiques de l'enseignant sont ainsi explicitement révélés, ainsi que leur stade de maîtrise par l'élève.

Pour autant, tout malentendu n'est pas levé si simplement et des conflits de représentations continuent d'exister. Deana et al. (2003, page 169) évoquent notamment le fait que l'enfant ne représente pas la même chose pour ses parents et pour ses professeurs. Cet écart, bien que naturel, peut créer des incompréhensions et doit être anticipé par les professionnels lorsqu'ils entrent en contact avec les familles. De plus, selon Humbeeck, le rôle de chacun doit être circonscrit « **autour de la fonction d'éducation** que l'école et la famille sont amenés à réaliser ensemble » (2018, avant-propos). Dépendamment des enjeux que chaque partenaire attache à l'élève, ces fonctions d'éducation peuvent susciter un malentendu de plus : où commence la mission de l'école ? et surtout où s'arrête celle des parents ? Pour tenter de répondre à ces questions, Humbeeck propose de réfléchir à ce qu'il appelle « l'effet belle-mère » (page 74). Un parent qui confierait, pour des raisons organisationnelles, son enfant à sa belle-mère de façon régulière lui accorderait sa confiance et la latitude de gérer ce temps avec son petit-enfant comme elle l'entendrait. Cette situation est rapprochée par l'auteur à une situation de coéducation. Cependant, si celle-ci en profitait pour identifier des failles dans l'éducation parentale et pour proposer des remédiations, alors le parent se vexerait et ferait probablement preuve d'une « agressivité défensive ». Cette agressivité serait liée à un sentiment d'illégitimité de la démarche de la belle-mère : personne ne lui avait rien demandé, et son avis n'est fondé sur rien. Elle a changé de positionnement en passant de partie à la coéducation à soutien à la

parentalité sans que le parent concerné n'ait formulé de demande d'aide. Les conseils prodigués, même constructifs et pertinents, seraient dans cette situation complètement contre-productifs. L'auteur conclut en expliquant que « le soutien à la parentalité induit une forme de concurrence éducative parce qu'elle suppose l'évaluation d'un dysfonctionnement, la proposition d'une solution pour y remédier et la reconnaissance d'une expertise suffisante pour se permettre de réaliser l'un et l'autre » (page 75). La mission de l'école est donc dans la coéducation et ne doit en aucun cas verser dans le soutien à la parentalité. La métaphore de « l'effet belle-mère » peut permettre d'aiguiller les membres de l'équipe éducative pour que chacun reste à sa place.

### **3. La diversité de l'investissement parental**

Dans son ouvrage proposant une approche sociologique de la relation entre l'école et les familles, JP Payet note que les familles sont « marquées par une très grande diversité » (2017, page 33). Selon lui, cette diversité est telle qu'il serait tentant « de déclarer toute entreprise de systématisation, dont relève parmi d'autres la démarche sociologique, impossible » (2017, page 33). Cependant, il convient que des orientations générales peuvent être dégagées, à condition de ne pas les considérer comme des règles indérogables. Grâce à de nombreuses études qualitatives, il explique qu'il a été possible notamment de prouver « l'interaction entre des grandes catégories (telle que le milieu social) et des variables plus fines qui renvoient à la singularité des contextes et à la marge de manœuvre des acteurs, tant scolaires que familiaux » (2017, page 33).

Ainsi, la littérature oppose deux « tendances » : d'un côté, les parents trop peu présents, et de l'autre, les parents « trop » présents. En effet, certains parents se sentent parfois éloignés de l'école et sont alors considérés par les équipes pédagogiques comme « des parents invisibles » ou « démissionnaires » (Gasparini, 2020, pages 127-129). A l'inverse, les auteurs s'intéressant à la coéducation ont pu également identifier des parents très actifs, comme notamment Payet (2017) lui-même, Kherroubi (2008), ou encore Lahire (2019) qui évoque l'influence de la classe sociale dont sont issus les élèves en prenant l'exemple de l'accès aux livres.

Les parents « invisibles » sont généralement issus de classes sociales plus populaires, mais l'étude de Périer souligne qu'ils ne sont ni indifférents ni démissionnaires et qu'ils voient clairement l'intérêt de la scolarisation de leur enfant. Parmi les raisons qui éloignent ces

familles de l'école, Périer en identifie certaines liées aux conditions de vie des familles (précarité matérielle, manque de connaissances académiques et systémiques pour pouvoir accompagner scolairement les enfants) ; d'autres liées au rapport des familles au présent et au futur considérés comme incertains. Enfin, il suggère que les parents restent à la marge de l'espace scolaire pour les raisons suivantes :

impression d'illégitimité, difficultés à se dégager du temps pour les rencontres avec l'école, problèmes de maîtrise de la langue française, manque de croyance dans la nécessité de la coopération avec l'école pour la réussite de leur enfant, problèmes de compréhension du fonctionnement très opaque de l'institution scolaire. (Gasparini, 2020, pages 127-129).

Certains de ces freins peuvent être levés par la communication : en invitant les parents à partager des moments informels (petits déjeuners, grandes lessives, sorties scolaires), en leur proposant d'intervenir pour partager avec la classe leurs compétences ou savoirs (interventions plurilingues, découverte d'un métier, etc.). Des réunions d'information sur le fonctionnement du système scolaire, des cours de français organisés le soir dans l'établissement et des rendez-vous avec l'enseignant sont autant de pistes supplémentaires pour réduire les obstacles cités.

Du côté des parents très présents, Payet (2017) explique qu'ils ont souvent un niveau d'étude et des parcours qui font qu'ils entrent facilement en contact avec les enseignants, qui ne les impressionnent pas plus que cela. Ils connaissent le système, savent négocier et comprennent les informations transmises. Tout cela contribue à une relation école-famille plus apaisée et plus naturelle. Pour autant, certains parents tombent dans l'excès et agissent avec l'école comme des « consommateurs » (Dubet et al, 2012, pages 133-142). Ils ont une vision subjective du travail effectué en classe puisqu'ils ne regardent souvent que leur enfant. Certains ont alors du mal à comprendre que l'enseignant ne peut pas toujours individualiser ses décisions, et que ce qui serait acceptable à l'échelle individuelle devient impossible à l'échelle du groupe. De plus, les enseignants font parfois l'objet de demandes, qui sont parfois ressenties comme des pressions. Ainsi, cette année, les absences liées au COVID ont suscité de nombreuses demandes de « continuité pédagogique » alors même que parfois l'enseignant se trouvait en congé maladie ! Plus encore, l'association de parents d'élève de mon école aurait « exigé » un enseignant remplaçant dans l'une des classes, alors même que les élèves étaient accueillis dans l'école et répartis dans les classes avec du travail à effectuer. Bruno Humbeeck (2018), donne quelques



repères sur ce que la coéducation n'est pas : coéduquer, ce n'est pas coenseigner ni cogérer. Le parent qui chercherait à participer à la gestion de la classe ne serait pas à sa place.

Quoi qu'il en soit, la place des parents à l'école reste difficile à appréhender, Françoise Dubet (2012, §11) le résume bien en écrivant « trop présents, ils gênent, trop absents, ils démissionnent ».

La coéducation, bien qu'indispensable et nécessaire à la réussite scolaire, reste donc systématiquement compliquée, tant dans sa définition dans les textes, que dans sa mise en œuvre institutionnelle et humaine. Les obstacles que nous avons identifiés restent des points sur lesquels il convient de progresser, notamment grâce à une (re)définition des objectifs communément poursuivis par l'école et la famille mais également en utilisant les différents outils de communication mis à la disposition des enseignants.

## **II. Différents moyens de coéducation et leurs objectifs**

La coéducation suppose que les différents acteurs qu'elle lie (école et familles), entrent en contact et communiquent pour construire ensemble des points d'appui pour l'élève. Ce dialogue, nous l'avons vu, n'est pas naturel. Il doit être mis en place et peut être favorisé par divers outils et moyens, mis en place par l'institution et par les enseignants en ce sens. Pour autant, tous ces moyens n'ont pas le même objectif, bien qu'ils partagent la même finalité : une coéducation efficace au service des apprentissages. Il s'agit donc à présent de faire l'inventaire de ces différents outils et d'en saisir les objectifs afin d'en avoir un usage éclairé et raisonné. Traditionnellement, les élèves disposent de différents documents, comme le cahier de correspondance, l'agenda ou le cahier de texte qui permet de transmettre des devoirs donnés à faire à la maison, et le livret scolaire. Ces documents, bien que classiques, peuvent évoluer afin de correspondre aux attentes de l'école moderne (A). Ils sont complétés par des rencontres physiques avec les parents, qui suscitent des émotions fortes tant aux jeunes enseignants qu'aux parents et à leurs enfants et dont il faut apprendre à tirer le meilleur parti (B). Enfin, et depuis quelques années seulement, l'ENT se distingue comme un outil de coéducation nouveau : quels avantages peut-on en retirer ? C'est ce que nous tenterons d'étudier en dernier lieu (C).

## A. Documents traditionnels : carnet de correspondance, devoirs, livret scolaire

Classiquement, les élèves se voient confiés différents documents qui permettent à l'école de communiquer des informations jusque dans les foyers des familles. Ces documents, écrits et physiques, tels que le carnet de correspondance ou cahier de liaison (1), l'agenda ou le cahier de texte qui comportent les devoirs donnés à faire à la maison (2) ou encore le livret scolaire (3) n'ont pas les mêmes objectifs et ne transmettent pas les mêmes informations aux familles. Néanmoins, ils constituent des traces tangibles des échanges entre l'école et les familles qu'il convient d'utiliser habilement.

### 1. Le carnet de correspondance

Le cahier de liaison, ou carnet de correspondance, est un document classiquement remis à l'élève dès le premier jour de classe, en général dès la petite section, et qui est renouvelé chaque année jusqu'en terminale. Il contient les informations générales relevant de l'organisation du temps scolaire (et parfois périscolaire), mais aussi des informations plus personnelles comme les différentes autorisations (sortie, droit à l'image, etc), des informations sur la vie familiale (justification d'absence, inquiétudes, événements marquants) et scolaire (souvent des informations sur le comportement de l'élève, mais parfois aussi sur ses résultats). C'est ce que précise par exemple la circulaire du 25 août 2006 en indiquant que des « échanges d'informations », dans l'intérêt de l'élève, devront avoir lieu aussi souvent que nécessaire « au moyen du carnet de liaison ». Cet outil est généralement constamment présent dans le cartable de l'enfant, puisqu'il constitue un lien entre l'école et la maison, il doit être accessible quotidiennement aux deux acteurs de la coéducation. Pour autant, il ne semble pas que son existence soit une obligation légale, mais plutôt une habitude liée à chaque école. Certaines écoles utilisent ainsi plutôt des « pochettes navettes » qui regroupent les documents organisationnels de la vie de l'école<sup>8</sup>.

Ce document (qu'il prenne la forme d'un cahier ou d'une pochette) réunit plusieurs avantages, parmi lesquels le fait de mettre (en théorie) toutes les familles à égalité quant à l'accès à l'outil,

---

<sup>8</sup> *Quelle obligation pour le contenu du cahier de liaison ?* (2013, 5 avril). Forums Enseignants du primaire. Consulté le 27 avril 2022, à l'adresse <https://forums-enseignants-du-primaire.com/topic/293343-quelle-obligation-pour-le-contenu-du-cahier-de-liaison/>

puisque chaque élève s'en voit donné un. Par ailleurs, il réunit l'ensemble des documents donnés à l'élève et adressés à la famille en un seul endroit, ce qui peut permettre aux élèves et aux familles de mieux s'y retrouver. Cela permet également de donner une valeur de sanction aux « mots » écrits par les enseignants aux parents pour les informer que leur enfant aurait eu un comportement inapproprié<sup>9</sup>. En effet, le mot reste dans le carnet, et l'élève est obligé de faire face à ses responsabilités en allant le faire signer à ses parents. Enfin, dans les petites classes, un tel outil permet de redonner une place à l'écrit manuscrit, ce qui peut être modélisant pour des enfants en apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Cependant, cet outil vient également avec des limites. Il place l'élève comme intermédiaire de la communication, et bien que responsabilisante, cette tâche est parfois vectrice d'inégalités d'information entre les familles : certains mots ne sont pas montrés (volontairement ou involontairement), certains élèves perdent parfois leur cahier, d'autres le font disparaître, et la barrière de la langue écrite reste pour certains parents un obstacle infranchissable, que ce soit une question de capacité de lecture ou de compréhension de la langue française. Les parents sont parfois intimidés par ce cahier qui garde trace des échanges tout au long de l'année et certains n'osent donc pas s'en servir.

Pour ce qui est de la barrière de la langue, différentes approches s'affrontent. Humbeeck (2018) suggère que l'enseignant traduise ses messages dans la langue de la famille, avec l'aide de l'élève ou d'un parent capable de le faire. Selon lui, une telle pratique se justifie au nom de « la stimulation et du maintien de la communication » ; mais aussi en ce qu'elle permet de montrer à l'élève et à sa famille que leur culture est valorisée par l'école.

Ayant dans ma classe des parents maîtrisant parfois mal et parfois pas du tout la langue française, je me suis posé la question de traduire certaines de mes communications, au moins en anglais, dans le souci d'être comprise par mes interlocuteurs. Ma directrice me l'a déconseillé, avançant le fait que le français est la langue de l'institution que je représente, mais également le fait que cela ne devait pas devenir une habitude institutionnelle, certains enseignants n'étant pas capables de s'exprimer autrement qu'en français. Il est vrai qu'en demandant à un tiers (élève ou parent) de traduire notre message, on prend le risque que le contenu de ce dernier soit déformé. L'ENT pourrait apparaître comme une solution s'il offrait

---

<sup>9</sup> La pertinence de tels usages reste discutable mais ne fera pas l'objet d'une discussion dans ce mémoire.

un bouton « traduction » comme on en trouve sur internet ou sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Instagram.

L'enfant est passif face à cet outil : il peut « prendre connaissance des informations, positives ou négatives, échangées à son sujet » (page 126) et il est chargé de faire circuler le cahier, mais il ne peut pas agir dessus. De plus, il est rare que les enseignants aient recours à ce cahier pour partager des informations positives au sujet de l'élève, à l'exception des bilans de comportement qui sont généralement toujours bons ou toujours mauvais. En comparaison, le « journal de classe » belge mélange des informations générales et particulières à des informations pédagogiques (devoirs, intitulés des matières, etc), ce qui pourrait désamorcer la vision péjorative que certains élèves peuvent avoir de cet outil. Humbeeck (2018) propose d'aller encore plus loin en imaginant un cahier de vie individuel ou collectif permettant de « favoriser une communication positive, régulière et signifiante entre l'enseignant et le parent, tout en resituant l'enfant et son développement au centre de l'échange » (page 158). Il suggère qu'un cahier individuel pourrait permettre de structurer la parole de l'enfant en l'encourageant à y mettre ce qu'il a vécu en classe aussi bien qu'en famille, en se reposant sur la dictée à l'adulte dans les petites classes. Le cahier de vie deviendrait alors lui-même un support d'apprentissage et de langage. Un cahier collectif, peut-être plus indiqué dans les grandes classes, permettrait d'« apprendre à concevoir ce qui a été vécu en le reliant à la vie du groupe » (page 159). Ce cahier tiendrait alors lieu de mémoire de la classe et de l'enfant ; permettant une meilleure structuration chronologique de l'année en cours, et un attachement émotionnel qui favoriserait les apprentissages. De tels outils encourageraient à « faire parler de l'école » à la maison, et à partager des informations positives sur ce qui est vécu à l'école par les élèves, et non pas seulement des alertes comportementales ou scolaires et des informations organisationnelles désincarnées.

Plus prosaïquement, c'est un outil qui suppose pour l'enseignant soit de faire des photocopies, soit de faire copier puis de corriger les productions des élèves. Dans les deux cas, l'enseignant doit consacrer du temps de classe à transmettre ces informations (faire coller ou faire copier). Ce temps n'est pas nécessairement mal employé, puisque coller ou copier efficacement et correctement sont des compétences que l'on demande aux élèves d'acquérir, mais c'est du temps que l'on ne consacrerait pas à autre chose.

## 2. Les devoirs donnés à faire à la maison

Une forme de communication plus indirecte avec les familles réside dans les devoirs donnés à faire par l'enseignant à la maison. S'ils ne sont pas directement adressés aux parents, ils leur donnent néanmoins de la visibilité sur ce qui est fait en classe. Humbeeck (2018) définit les devoirs comme une « activité scolaire réalisée à la maison en vue d'entraîner une compétence acquise en classe et/ou de vérifier le niveau de performance atteint par l'enfant en fonction des apprentissages effectués à l'école » (page 122). Les devoirs ont ainsi un double intérêt, ils sont à la fois pédagogiques et permettent de communiquer avec les familles. Dans le domaine de la pédagogie, les devoirs permettent à l'enfant de s'exercer seul et à son rythme sur une compétence qu'il a normalement déjà acquise en classe, et d'asseoir un peu plus cette compétence (on sait en effet que les apprentissages se font dans le temps et avec la pratique). Cela peut également permettre à l'enseignant d'évaluer les acquis des élèves, en voyant ce qui a été réussi ou non. Dans le domaine de la coéducation, les devoirs permettent d'informer les familles et de les intéresser quant à la progression des apprentissages, et ce, dès la maternelle (narration d'histoires, comptines, activités domestiques telles que mettre la table). Ils peuvent ainsi s'impliquer s'ils le souhaitent dans les apprentissages réalisés à l'école, mais cela dans la limite où les devoirs donnés ne nécessitent pas de connaissances nouvelles. Il s'agit en effet pour l'enseignant d'éviter les pièges du coenseignement en ne donnant à faire que des choses que les élèves savent déjà faire.

En effet, les devoirs donnés peuvent être vécus comme une incursion de l'enseignant dans l'espace familial ; comme une source d'inégalité dans l'accompagnement entre les élèves ; comme une source de tensions familiales si l'enfant ne maîtrise pas les « compétences fondamentales » (Gardiner, 2004, pages 218-245) ou si le parent propose une méthode différente de celle de la maîtresse (Dubrevsky, 2003) – voire plus poussée (certains de mes élèves avaient appris à aller « au bout » de la division alors que n'avions pas encore abordé les nombres décimaux en classe... et qu'ils étaient parfois en grande difficulté en classe sur des compétences moins expertes comme la division euclidienne).

C'est sans doute pour cette raison qu'en France, les devoirs écrits sont interdits à l'école primaire depuis une circulaire du 29 décembre 1956 qui dispose qu'« aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe ». Pour autant, en pratique, de nombreux enseignants de cycle 3 choisissent de donner des devoirs écrits à faire à

la maison, ne serait-ce que pour préparer les élèves à leur arrivée au collège. C'est d'ailleurs une demande de certains parents, qui perçoivent les devoirs comme une sorte de « preuve » que leur enfant travaille dur et apprend correctement. Ainsi, dans ma classe, certains parents s'étaient offusqués quand ma binôme et moi-même avons annoncé lors de la réunion de rentrée que nous ne comptons pas donner de devoirs écrits ; et d'autres avaient exprimé plus tard dans l'année leur sentiment que nous ne donnions pas suffisamment de choses à faire à la maison. Finalement, en refusant de donner des devoirs écrits, on donne le sentiment à certains parents qu'ils sont empêchés d'assurer le suivi de la scolarité de leur enfant.

Bruno Humbeeck (2018, page 122) propose, comme piste d'apaisement, que des devoirs écrits soient donnés et que le parent note le moment/l'endroit dans l'exercice où les difficultés de l'élève rendent le moment des devoirs désagréable. L'élève ne serait pas tenu d'aller au bout du devoir une fois le seuil de difficulté repéré. Cela permet à l'adulte de devenir acteur dans l'évaluation formative de son enfant sans que cela requiert de compétence particulière de sa part, la relation adulte-enfant n'en pâtirait pas car l'enfant n'est pas en faute, pas plus qu'il est obligé d'aller au bout, et l'enseignant obtient des informations utiles pour sa pratique pédagogique. Cela permettrait en théorie à l'enseignant de ne pas corriger le devoir « fait par les parents » mais véritablement de voir de quoi est capable l'élève. Cette piste comporte toutefois quelques limites : tous les enfants de cycle 3 ne font pas leurs devoirs en étant accompagnés, quid des enfants qui travaillent seuls ou à l'étude ? De plus, certains parents ne voudront pas mettre en évidence l'échec de leur enfant, ou « tricheront » en indiquant qu'il est capable de plus qu'en réalité.

Les devoirs écrits restent ainsi une question épineuse, où l'enseignant doit trouver un équilibre entre les avantages pédagogiques et les inconvénients pratiques soulevés.

### **3. Le livret scolaire**

Le livret scolaire est un document qui reprend les matières travaillées au cours d'une période (le plus souvent un trimestre ou un semestre), le niveau de maîtrise de chacune par l'élève, et des commentaires écrits par l'enseignant. Très attendu par les familles, il constitue une sorte de rapport du travail accompli, ainsi qu'un trace pour l'équipe éducative de la scolarité de l'élève.

En France, le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège est défini par arrêté du 31 décembre 2015. On parle du livret scolaire unique (LSU) pour toutes les classes de la scolarité obligatoire (CP à la 3<sup>ème</sup>). Ce livret est marqué, en ce qui concerne l'école élémentaire, par un changement dans la façon d'évaluer, que nous avons évoqué précédemment<sup>10</sup> et qui se traduit par ce que Humbeeck appelle « une appréciation critériée » (2018, page 153). L'enseignant situe l'élève par rapport à son acquisition d'un objectif d'apprentissage. L'objectif peut être dépassé (D), atteint (A), partiellement atteint (PA) ou non atteint (NA).

Ainsi, de nombreux enseignants du premier degré n'évaluent plus leurs élèves en donnant des notes mais en donnant des objectifs par rapports aux compétences visées par les programmes. Perrenoud définit la compétence comme « un ensemble intégré et fonctionnel permettant de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre d'une façon adaptée à des situations multiples » (in Humbeeck, 2018, page 148). La compétence permet de faire face à une situation complexe et nouvelle, en l'identifiant et en construisant une réponse adaptée, qui n'est pas puisée dans un répertoire de réponses préprogrammées. Ces situations complexes et nouvelles peuvent être des situations d'inventions, de création, ou de transformation. Le but n'est donc plus de connaître la leçon, mais de savoir l'appliquer, même dans un contexte nouveau. Une telle vision suppose notamment de sortir d'une vue strictement disciplinaire puisqu'une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences et réciproquement chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines. Ainsi, on peut évaluer la maîtrise des conjugaisons (compétences à priori rattachées à l'étude de la langue) par la rédaction d'un compte rendu en sciences. Enseigner et évaluer par compétences permet de donner davantage de sens et de cohérence aux apprentissages, d'articuler des démarches au sein d'une équipe, de mieux cibler la remédiation. Les élèves deviennent plus autonomes et s'impliquent davantage dans leur travail ; ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes. L'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe.

En théorie, cela permet une appréciation différenciée : l'enfant peut maîtriser une compétence (et donc atteindre un objectif) mais pas une autre dans un même domaine. Toutefois, en

---

<sup>10</sup> Voir §2. B) 1.

pratique, la structure actuelle du LSU ne permet pas de faire apparaître cette distinction, car l'enseignant ne peut renseigner qu'un seul niveau d'acquisition des compétences par domaine.

Pour les parents, cela permet selon Humbeeck « d'envisager chaque acquisition en tenant compte moins de la performance cognitive atteinte par l'enfant que du sens qu'elle prend dans la progression générale qu'il est amené à réaliser » (2018, page 149). Ainsi, une « bonne note » n'est pas liée à l'intelligence de l'enfant mais plutôt à son cheminement dans l'acquisition des compétences évaluées. Cependant, en pratique, le LSU n'est pas clair pour tout le monde, et cette année, les parents d'une de mes élèves issue d'un autre système scolaire ont eu besoin d'une explication pour comprendre notre système d'évaluation des acquis. Leur incompréhension s'explique aussi peut-être par le fait que, par commun accord dans notre école, les livrets soient remis uniquement aux élèves, et qu'ils leur reviennent de le transmettre à leur famille. Dans d'autres écoles, les livrets sont remis aux familles en main propre au cours d'un rendez-vous individuel de remise. Bien que cela prenne du temps, cela permet d'accompagner l'écrit d'une parole. En effet, les commentaires écrits dans les LSU sont parfois « lisses » parce que l'enseignant sait que cela laisse une trace qui sera ensuite relue et qui aura peut-être une incidence sur le futur de nos élèves (intégration d'école privée, demande d'accession à un cursus particulier) ou plus simplement sur la perception qu'eux-mêmes, leurs familles et leurs futurs enseignants auront d'eux. Aussi, un accompagnement à la compréhension des euphémismes, sous-entendus bienveillants et même parfois du sens général des appréciations peut permettre de donner aux livrets une vraie valeur pédagogique et coéducatrice.

Par leur restructuration permettant une évaluation plus explicite et une remise en main propre qui permet de rencontrer toutes les familles, les livrets scolaires peuvent devenir de « véritable[s] outil[s] de communication latérale qui réunit les parents, les enseignants et l'élève » (Humbeeck, 2018, page 153). Cependant, il est parfois reproché aux livrets d'apporter une information « trop tardive », une appréciation négative ou une compétence non acquise n'étant alors pas perçues comme des alertes mais comme des glas (Deana et al, 2003, page 54).

## **B. Rencontres physiques**

Les rencontres physiques entre les enseignants et les parents permettent de dépasser les freins causés par l'écrit et d'entrer dans un rapport différent avec les familles.



Dans *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*, C. Deana (2003, page 171) explique que « vouloir rencontrer les parents, c'est accepter d'être affecté par de l'autre, du nouveau, de l'étranger, c'est accepter d'être altéré, surpris, sans aucun « vouloir saisir », c'est accepter d'attendre, de suspendre son jugement, ses réponses ». Finalement, le simple fait d'inviter les parents à discuter pourrait être vu comme un pas vers eux, mais il faudrait alors être prêt à entrer dans un échange et non se positionner comme un expert, ce qui empêcherait une communication d'égal à égal. Il s'agit plutôt d'expliquer, de « formuler le sens de ce que l'on entreprend et dire au nom de quoi, énoncé les valeurs auxquelles on se réfère ». Cette explication peut être vécue par l'enseignant comme une mise à nu puisqu'elle donne aux parents des clés de compréhension de sa démarche, et donc de ses failles et renoncements (puisque enseigner c'est choisir ; les choix peuvent toujours être remis en cause). La rencontre physique est donc un moment redouté, autant par les enseignants qui peuvent craindre cette mise à nu que par les familles qui craignent parfois que l'institution se positionne en « juge » de leurs capacités d'éducation.

Pour autant, C. Deana avance que l'on ne peut renoncer à un tel travail, sans quoi « nous risquons d'être dans des pratiques « colonisatrices » et normalisatrices » ; c'est-à-dire de se placer dans une situation d'imposition par la force des choses qui risquerait fort d'être rejetée en bloc pour la forme et non pour le fond.

Il existe deux types de rencontre avec les familles (notamment identifiées par Deana et al, 2003, page 49). Premièrement, la rencontre collective, qui réunit plusieurs familles et dont l'objet est généralement de discuter de la gestion fonctionnelle et pédagogique de l'école. Deuxièmement, la rencontre individuelle permet d'aborder la progression de l'élève, qu'elle soit académique, comportementale ou attitudinale. Il s'agit d'envisager l'élève dans sa globalité et donc d'évoquer ses points forts et ses points faibles. En commençant par un commentaire positif, l'enseignant évite l'écueil de la confrontation avec la famille et se place comme un allié. Quand on souhaite discuter de problèmes avec les familles, il convient de présenter les choses de telle façon à montrer qu'on cherche à trouver des solutions, qui peuvent être mises en place tant en classe, qu'à la maison ou en proposant à l'élève de rencontrer un professionnel qui pourrait l'aider. Il est également possible de donner des conseils afin d'aider l'élève et sa famille à palier certaines difficultés. Ainsi, une parent d'élève en difficulté dans ma classe était désireuse d'avoir notre avis sur le temps à consacrer aux devoirs ; un autre élève avait des résultats en baisse car il ne faisait plus ses devoirs, sa mère a pu s'assurer de sa mise au travail grâce à notre alerte (et ses résultats sont remontés aussitôt !). Inversement, une mère d'élève nous a fait part de l'importance pour sa fille de nos mots d'encouragement dans ses cahiers, ce qui nous a

motivé à en mettre davantage, dans tous les cahiers. Cette remarque, anodine, n'aurait probablement jamais trouvé sa place à l'écrit. En effet, cette mère d'élève n'est pas française, et bien qu'elle parle très bien notre langue, il n'est pas certain qu'elle sache l'écrire ni même qu'elle se sente suffisamment sûre d'elle pour l'écrire et laisser une trace « juste » pour ça. La rencontre physique laisse place à beaucoup plus de spontanéité et permet en quelque sorte de libérer la parole dans le cadre d'échanges parfois moins formels qu'à l'écrit.

### C. L'ENT, une révolution ?

L'ENT est l'outil de coéducation le plus récent, puisqu'il est lié au développement des nouvelles technologies et du numérique. Son introduction dans la sphère scolaire a pris du temps, d'abord parce qu'il fallait avoir l'idée que le numérique pouvait être une ressource communicationnelle, mais aussi parce qu'il a ensuite fallu lever différents obstacles, comme ceux de la protection des données, du manque d'équipement, du manque de formation... Pourtant, dès 2006, le Ministère de l'Education Nationale insistait sur le fait que le numérique constituait un « support pour mieux communiquer » et suggérait que « l'utilisation des SMS et des autres moyens accessibles par Internet (messagerie et portail électroniques...) doivent permettre, chaque fois que possible, des échanges plus rapides avec les parents (absences, réunions...) ». Bien sûr, les pratiques ont évolué avec les avancées technologiques et le progrès de l'équipement, mais les avantages visés sont toujours les mêmes : rendre la communication plus efficace et plus rapide. Le dispositif national de mesure d'audience des ENT de l'Education Nationale (DNMA) a été mis en place en 2007<sup>11</sup>, ce qui suggère que les ENT ont commencé à être adoptés dans les écoles, les collèges et les lycées dans ces années-là.

Dans une situation de coéducation n'incluant pas les outils numériques, l'élève est le passeur de l'information. C'est à lui que revient la tâche de faire circuler le cahier de liaison, de montrer ses notes à ses parents, de raconter sa vie scolaire. Bien que ce relai soit essentiel, comme le rappelle un guide pratique sur les outils numériques publié en 2019 par le service général du numérique éducatif de la Fédération Wallonie Bruxelles en décrivant cette navette comme « une responsabilité essentielle de l'enfant, une source d'autonomie et d'apprentissage » (D'Hoine, 2019, page 6), le numérique peut permettre de palier certaines difficultés qui y sont liées. En

---

<sup>11</sup> Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, décembre). *Les ENT face à la crise sanitaire 2021*. <https://eduscol.education.fr/document/32692/download> Page 3.

effet, dans son ouvrage *L'école contre les parents*, Daniel Gayet (1999, page 66) raconte différentes anecdotes d'élèves qui auraient dissimulé des informations volontairement, que ce soit en lien avec les devoirs donnés à faire, les notes obtenues, etc. Pour lui, ces « ruses » peuvent mener à donner naissance à des rumeurs ou à créer des conflits entre les parents et les enseignants, quand elles ne mettent tout simplement pas l'enfant en danger, comme cet adolescent qui faisait « semblant » d'aller à l'école. Dans ces cas de figure, l'outil numérique, plus direct qu'un mot dans le carnet de correspondance et moins contraignant qu'un coup de téléphone, peut se révéler précieux. En effet, l'enseignant qui utilise l'ENT est moins contraint par les horaires ou par le lieu que lorsqu'il téléphone. Le contact des parents est disponible dans l'annuaire de la plateforme, donc pas besoin d'aller le chercher dans les fiches contact des parents d'élèves, souvent rangées dans un bureau. Un message peut être rédigé et envoyé depuis un train ou pendant une surveillance, ce qui n'est bien sûr pas le cas du coup de téléphone qui nécessite de s'isoler au calme. Cela permet également plus de distance, le destinataire n'étant pas obligé de réagir dans la seconde mais pouvant au contraire prendre le temps de méditer sa réponse.

Afin d'éviter que l'élève perde son statut de passeur et ne devienne plus que l'objet de la communication, éventuellement même sans en avoir conscience (si ni l'enseignant ni le parent ne l'avertit de la communication en cours, il ne peut pas la deviner !), il est possible d'imaginer des situations qui rendent l'élève sujet de la communication. D'abord, et c'est ce que recommande le service général du numérique éducatif de la Fédération Wallonie Bruxelles, en ne supprimant pas entièrement le rôle de passeur de l'enfant, qui lui permet d'apprendre « à s'organiser, à ne pas oublier les informations à transmettre » (D'Hoine, 2019, page 6). Ensuite en permettant un usage direct des services de l'ENT par les élèves. C'est ce que propose Benjamin Viaud, créateur de l'ENT Beneylu School interviewé par S. Christophe en 2021 dans le podcast *Prof etc.* L'objectif de Beneylu School est que les élèves soient actifs sur la plateforme. Selon son fondateur, c'est ce qui distingue cet ENT des autres, qui sont plus centrés sur les usages enseignants ou parentaux. Il indique que 70% de ce qui est réalisé sur la plateforme Beneylu l'est fait avec un compte élève, ce qui semble souligner le succès de leur démarche. En incluant l'élève dans la création de contenu sur l'ENT, on révèle le véritable potentiel de l'ENT en créant une communauté éducative autour de l'élève, et plus encore, incluant l'élève. On crée une relation tripartite, ou chaque acteur, enseignant, élève et famille, a une place de contributeur et non plus seulement de destinataire ou d'objet.

Plus encore, selon F. Dworzak, N Bedoin et S. Krifi, l'utilisation d'Internet peut permettre de modifier « l'écosystème » de l'enfant et de « de définir de nouveaux rôles pour les acteurs qui gravitent autour de lui (rôle des orthophonistes, du neuropsychologue, du chercheur sur le terrain d'étude...) » (In Pithon et al, 2008, pages 171-192). Ils prennent l'exemple d'élèves de CP en difficulté pour l'apprentissage de la lecture. L'enseignant recommande aux parents de s'adresser à un orthophoniste, ce qu'ils font. Cependant, si cela s'arrête-là (comme souvent), l'enseignant, les parents et l'orthophoniste continuent d'œuvrer séparément dans le but d'aider l'enfant, sans véritablement pouvoir conjuguer leurs efforts. Certaines familles transmettent les informations oralement à l'enseignant, mais une telle transmission est rarement suffisante. Aussi, les auteurs proposent d'utiliser Internet pour permettre à l'enseignant et aux personnes spécialisées suivant l'élève d'entrer en contact afin d'élaborer des solutions communes pour aider l'élève. Ce dispositif peut également permettre de mettre en relation des élèves isolés géographiquement avec des professionnels, via des vidéo consultations ou « l'utilisation d'outils de dépistage, de correction, de remédiation », et ce, quelle que soit la distance. Cette utilisation de l'ENT soulève des questions d'un point de vue de la confidentialité et du secret médical, qui devraient être étudiées avant que cet usage ne soit plus développé.

L'ENT est reconnu institutionnellement par différents appels à projets, démarches et guides publiés par l'Education Nationale pour en développer l'usage. Par exemple, l'élargissement de l'appel à projet "Écoles numériques innovantes et ruralité" (ENIR) à travers l'appel à projets "Label Écoles numériques 2020" avait pour objet de permettre d'équiper les écoles en « équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux » (Ministère de l'Éducation nationale, 2018).

L'utilisation de l'ENT est également plébiscitée par de nombreux enseignants, qui y voient de nombreux avantages, comme :

rapidité pour communiquer à tous le même message, quelle que soit la situation familiale ; [...] économie de temps dans la gestion des formulaires, tant dans l'élaboration, la distribution, le relevé des talons, la gestion des réponses ; facilité pour retrouver l'information ; [...] centralisation des données organisationnelles, pédagogiques et disciplinaires ; sécurité et transparence pour les outils de paiement numérique. les enfants ne devant plus transporter de l'argent en liquide avec tous les risques que cela

comporte, les parents et les écoles peuvent gérer les paiements de manière claire et précise » (D'Hoine, 2019, page 8).

Les avantages de l'ENT sont donc multiples, mais plutôt centrés sur la communication, l'administratif et la sécurité et assez peu sur la pédagogie. A priori, l'ENT bénéficierait en pratique plutôt aux enseignants et aux parents qu'aux élèves. Tous ces avantages sont toutefois à nuancer car l'ENT comporte également de nombreuses limites, que nous évoquerons plus loin.

Pour conclure sur cet état des lieux, on peut retenir que la coéducation est maintenant un principe d'enseignement à prendre en compte pour favoriser la réussite des élèves. Bien que parfois difficile à mettre en place, la relation école-famille repose sur différents outils qui interagissent les uns avec les autres et se complètent. Mais comment faire lorsque certains de ces outils (et notamment les rencontres physiques) voient le rayon d'action limité par les circonstances (en l'occurrence sanitaires) ? L'ENT apporte-t-il une solution suffisante ?

## **PARTIE II – MISE EN PLACE ET ANALYSE DES PRATIQUES NUMERIQUES COEDUCATIVES EN CLASSE DE CM1, EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE**

Après avoir dégagé les enjeux de la coéducation et étudié les différents outils à la disposition des enseignants pour entretenir le lien entre l'école et les familles, il convient à présent de s'intéresser à ce qui a pu être mis en place dans une classe de CM1, au cours de l'année scolaire 2021-2022, année marquée par la fin de la crise sanitaire liée à la Covid19. Ma binôme et moi-même avons eu à cœur de mettre en place des pratiques numériques coéducatives dans notre classe, convaincues que cela permettrait de développer une relation tripartite de qualité entre nous, les familles et nos élèves, relation à même de favoriser les apprentissages. Ce que nous avons mis en place sera présenté, et il conviendra de montrer en quoi chaque dispositif a pu ou non permettre de contribuer à la coéducation et donc à l'acquisition des apprentissages par nos élèves (I). Au-delà de nos ambitions et d'une analyse personnelle peut-être biaisée, une enquête sur les usages que les différents acteurs ont eu de l'ENT depuis septembre a permis de mettre en lumière ce qui a fonctionné ou pas, et ce qui aura plu aux différents acteurs (II). Enfin, nous

tenterons d'expliquer les limites qui continuent de freiner le développement de l'ENT, afin peut-être de trouver des solutions (III).

## **I. Un seul média pour une relation tripartite**

L'ENT est un outil de coéducation intéressant car il est le seul (parmi ceux que nous avons étudié) à permettre une relation tripartite asynchrone unissant les membres de l'équipe pédagogique, les élèves et les familles. L'utilisation de cet outil a permis, dans notre classe, de favoriser la communication entre les parents et les enseignants, que ce soit en lien avec le contexte de crise sanitaire ou pas (A). L'ENT nous a également été utile dans le cadre des devoirs donnés à faire à la maison, en mettant cette fois en lien les 3 acteurs de la coéducation (B). Enfin, plus largement, l'ENT a favorisé la communication sur ce qui est fait en classe, en agissant comme une porte ouverte sur la classe, ce qui aurait impacté la motivation des élèves favorablement (C).

### **A. Communication parents-enseignant**

L'utilisation première de l'ENT est sans doute liée à l'application de messagerie qui est proposée, et c'est pourquoi il semble important de commencer par la fonction de communication entre les familles et la communauté pédagogique. En reprenant l'historique de la messagerie enseignant de l'ENT de notre classe, on peut distinguer trois cas de figure : soit l'enseignant contacte tous les parents (1), soit une famille contacte l'enseignant ou la communauté pédagogique pour transmettre des informations personnelles (2), soit la communication est liée à la crise sanitaire (3).


#### **1. Messages de l'enseignant à tous les parents**

Dans le cas où l'enseignant a cherché à communiquer avec tous les parents, deux circonstances se détachent. D'abord, celle d'une communication urgente, ne pouvant attendre d'être diffusée via le carnet de liaison ; canal pourtant priorisé par la pratique de notre école. Par exemple, notre classe se rendait tous les vendredis matins à la piscine, accompagnée par une autre classe ; et nous étions donc deux enseignantes pour encadrer les élèves sur le trajet. Le mercredi 8 décembre 2021, le protocole sanitaire a changé et nous n'avions plus le droit d'y aller à deux classes. Ne souhaitant pas être seule pour encadrer notre classe, il fallait demander aux familles

si un parent était disponible. Si nous n'avions pas eu l'ENT, nous aurions fait circuler l'information le jeudi et nous n'aurions pas pu recevoir de réponse avant le vendredi matin. Grâce à l'ENT, un message a aussitôt été envoyé aux familles et dès le mercredi soir, une mère d'élève s'était portée volontaire. Une telle rapidité de circulation de l'information n'aurait pas été possible sans l'ENT.

*mercredi 8 décembre 2021 à 15h28*

## Piscine vendredi 10 décembre



De : Moi  
A : Parents du groupe 5 CM1 NAVAS Chloé et ASSIER DE POMPIGNAN Margaux.  
Copie cachée : NAVAS CHLOE

Madame, Monsieur,

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, notre classe devra aller à la piscine une semaine sur deux, en alternance avec la classe de CE1/CE2. Ce sera à notre tour ce vendredi 10 décembre, mais nous aurions besoin d'un parent accompagnateur ayant un pass sanitaire pour nous y accompagner. Nous partirons à pied de l'école à 9h15 et nous rentrerons pour 11h30.  
Si vous êtes disponible, vous pouvez me le faire savoir en répondant à ce message directement sur l'ENT.

Merci d'avance pour votre aide,


Mme de Pompignan.

PS. Le cours de piscine du vendredi 17 décembre est annulé pour les CM1.

Ensuite, une autre pratique de communication de l'enseignant à l'adresse de tous les parents était liée à des informations sur les projets pédagogiques mis en œuvre. Par exemple, dans le cadre d'un projet de sciences sur la nutrition, un petit déjeuner a été offert par la caisse des écoles. Ma collègue a écrit aux parents pour leur rappeler, afin que les élèves prennent un petit-déjeuner léger ce matin-là et puissent profiter pleinement de cette animation. Dans ce cas précis, la communication a été doublée : un mot a été transmis via le cahier de liaison pour informer les familles sur l'entièreté du projet, et l'ENT a été utilisé en complément, la veille d'une date importante, comme rappel.

*mercredi 17 novembre 2021 à 14h21*

## Projet nutrition - Petit-déjeuner offert par la caisse des écoles



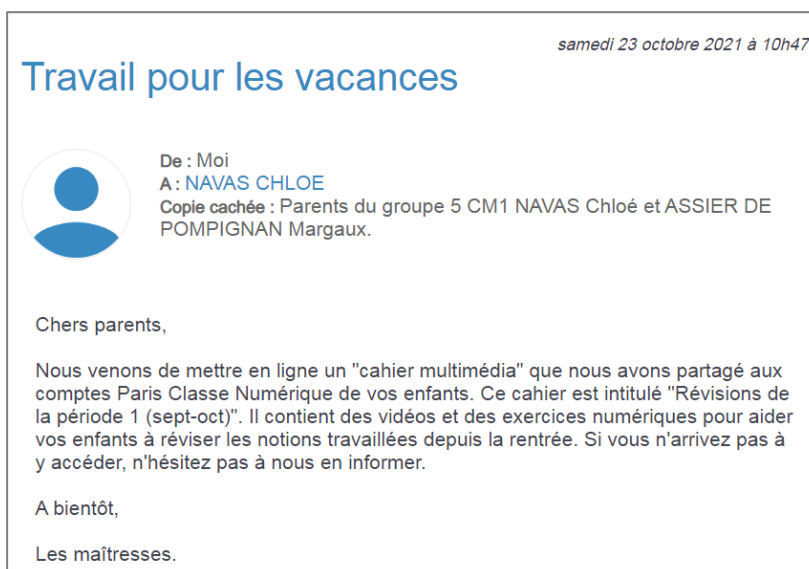
De : NAVAS CHLOE  
A : Parents du groupe 5 CM1 NAVAS Chloé et ASSIER DE POMPIGNAN Margaux.  
Copie cachée : Moi

Madame, monsieur

Dans le cadre de notre projet sur l'alimentation, les élèves de CM1 ont rendez-vous dans le préau demain à 8h30 (ils sont au courant). Nous irons ensuite à la cantine afin de prendre un petit-déjeuner offert par la caisse des écoles. Celui-ci sera accompagné des conseils d'une diététicienne sur place qui répondra à toutes les questions des élèves. N'hésitez pas à donner un petit déjeuner léger demain matin, afin que votre enfant puisse profiter au maximum de ce qui lui sera proposé par la caisse des écoles.

Cordialement,  
Mme NAVAS.

Un autre exemple est celui des cahiers multimédia de révision que nous avons mis à disposition des élèves sur l'ENT à chaque vacances scolaire (à l'exception des vacances de Noël). Le cahier était noté « à faire » dans le cahier de texte des élèves, mais un message est venu compléter cette première consigne pour expliquer la démarche aux parents et pour annoncer la mise en ligne du cahier.



Ces deux usages ont permis une meilleure coopération avec les parents, car ils ont à chaque fois permis à nos élèves de profiter des activités pédagogiques dans les meilleures conditions possibles. Sans l'ENT, la sortie à la piscine aurait dû être annulée, ou bien les élèves auraient été confrontés à une enseignante stressée et leur sécurité dans les vestiaires aurait pu pâtir de la situation. De même, un élève qui aurait oublié la date du petit-déjeuner offert et qui aurait déjeuné chez lui n'aurait pas profité de l'animation proposée par la caisse des écoles qui était pourtant en lien et au service des apprentissages scientifiques. En rappelant la date directement aux parents, on a préservé la place de l'élève comme acteur de la transmission de l'information générale sur le projet mais on a limité les éventuelles conséquences d'un oubli ou d'une transmission partielle. Pareillement, le dernier exemple permettait de doubler l'information transmise aux élèves tout en proposant aux parents un canal de communication au cas où le cahier n'aurait pas fonctionné. En effet, aucune de nous n'ayant jamais utilisé ce genre d'outil, nous n'étions pas à l'abri d'une erreur dans les fonctionnalités de partage du cahier. D'ailleurs, une maman nous a contacté pendant les vacances de la Toussaint car son fils n'arrivait pas à sauvegarder sa progression dans les exercices (ce qui est malheureusement impossible avec les exercices Learning Apps proposés).

Ainsi, lorsque l'enseignant utilise la messagerie pour contacter tous les parents, il semble que cela permette de créer un lien communicationnel école-familles qui profite pédagogiquement aux élèves.



## 2. Messages d'une famille à l'enseignant

Quand une famille contacte l'enseignant sur l'ENT, elle choisit délibérément ce canal plutôt que celui du carnet de liaison, qui a pourtant été pointé comme le moyen de communication à privilégier en début d'année. Ainsi, nos parents d'élèves nous ont envoyé assez peu de messages numériques, mais en reprenant les messages que nous avons reçus, on peut dégager une typologie. A chaque fois, les familles partagent des informations personnelles qui ne concernent pas le collectif mais uniquement leur enfant.

Certains messages sont liés à des « drames » du quotidien, qui ne peuvent pas forcément attendre le prochain jour de classe. Ainsi, comme évoqué précédemment, une mère d'élève nous a contacté pendant les vacances de la Toussaint car son fils ne parvenait pas à faire ses devoirs de vacances. S'ils avaient attendu la rentrée pour comprendre comment fonctionnait le cahier numérique, l'élève n'aurait pas pu avancer dans son travail et cela aurait été dommage. Certains élèves disposent d'un réseau de copains et de familles qui sont prêtes à répondre à ce genre de question, mais le fait d'avoir un canal institutionnel permet de lisser d'éventuelles inégalités d'inclusion sociale et d'avoir une information plus « officielle ».

Un autre exemple de « drame » a eu lieu récemment, quand une mère d'élève a par erreur passé à la machine à laver les bons points de son fils. Dans notre classe, nous avons un système de gestion du comportement qui vise à valoriser les bonnes attitudes en les récompensant par des bons points matérialisés par des vignettes de papier. Ces vignettes peuvent ensuite être échangées contre des privilèges de classe. Dès le début d'année, nous avons expliqué aux élèves qu'ils seraient responsables de leurs vignettes, et que nous ne ferions rien pour des vignettes perdues ou disparues. Un groupe de garçons avait décidé de mutualiser leurs vignettes, pour demander un privilège commun, et l'un d'entre eux était responsable de tous les conserver. Il les avait dans la poche de son pull, et le pull est passé dans la machine à laver sans que la poche ait été vidée. On imagine sans peine la détresse de l'élève, ayant perdu toutes les vignettes de ses copains, et le malaise de la maman qui ne pouvait pas rattraper son erreur. Sans doute pour apaiser les esprits, elle a entrepris d'envoyer un message sur l'ENT pour expliquer le problème et j'ai rapidement répondu qu'une exception serait faite et que l'élève récupérerait les vignettes le lendemain. Bien que cette situation n'ait rien à voir avec les apprentissages, et qu'elle ne revête objectivement pas le caractère de l'urgence, elle permet quand même de supposer que l'ENT a permis de désamorcer une situation de conflit, tout en rassurant l'élève et sa famille sur la disponibilité et la bienveillance de l'école. L'élève ne s'est pas endormi furieux ou

paniqué à l'idée de décevoir ses copains, pas plus qu'il n'est arrivé avec une boule au ventre à l'école le lendemain matin. En assurant le bien-être émotionnel des élèves, on leur permet d'être plus disponibles pour apprendre (Richard et al, 2019). L'ENT apparait ainsi comme un outil de coéducation pouvant être intéressant dans le cadre d'une communication très rapide, adaptée aux imprévus quotidiens. Toutefois, il faut veiller au respect du droit à la déconnexion : être disponible ne signifie pas devoir être connecté en permanence ou devoir répondre dans la minute à toutes les sollicitations.

Un message nous a été envoyé par un père d'élève s'étant séparé de la mère de l'élève et dont la garde de l'enfant est soumise au régime de la garde alternée. Il a choisi de répondre à une proposition de rendez-vous laissée dans le carnet de liaison le jeudi par un message envoyé sur l'ENT plutôt que d'attendre de récupérer le cahier le dimanche soir et de nous donner sa réponse le lundi matin. Dans ce cas, particulier mais répandu, cela a permis d'organiser la rencontre plus rapidement, ce qui a profité à la situation de l'élève.

Enfin, la dernière catégorie de messages envoyés par les parents relève des communications importantes à destinataires multiples telle que des informations relatives à des accidents, des demandes d'autorisation d'absence, etc. Les parents d'une élève plâtrée à la jambe au cours d'un weekend ont ainsi pu prévenir la directrice, les deux maîtresses et le professeur de sport par l'envoi d'un seul message, en étant sûrs que l'information aurait circulé comme il se doit. Grâce à cette communication très efficace, des solutions ont pu être imaginées avant le premier matin du retour de l'élève, afin qu'elle puisse être accueillie dans les meilleures conditions. Sans l'ENT, nous aurions découvert sa situation le lundi matin, sans avoir le temps de réfléchir à un accueil adapté.

L'utilisation de la messagerie de l'ENT par les parents d'élèves pour contacter l'école ou l'enseignant à propos d'une situation particulière et nécessitant une prise en charge rapide est ainsi très intéressante et permet, d'après les exemples que nous avons développés, d'assurer une coéducation efficace pour la réussite des élèves.

### **3. Communications liées à la crise sanitaire**

Dans le contexte très particulier de la crise sanitaire liée à la Covid19, les absences des élèves positifs, les informations relatives aux cas contacts nécessitant que les enfants se fassent tester,

les devoirs envoyés aux élèves positifs pour assurer la continuité pédagogique, ont nécessité de nombreux échanges. Afin de gagner en rapidité et en efficacité, certains de ces échanges ont eu lieu via l'ENT. L'avantage de cette plateforme réside dans la sécurisation des données échangées, leur rapidité de traitement et le fait que les messages restent consultables à tout moment et partout, permettant un meilleur suivi des cas (gestion des dates, etc).

Pour autant, après un inventaire des messages échangés via l'ENT, sur une soixantaine de messages échangés depuis le mois de septembre, seulement 9 étaient en lien avec la Covid. Cela peut nous laisser à penser que si la crise sanitaire a fortement augmenté l'utilisation des ENT scolaires<sup>12</sup> ; puisque « l'augmentation sensible de la fréquentation est constatée dès le 1<sup>er</sup> mois de la rentrée avec +50% de visites en comparaison de la rentrée précédente » ; cette intensification de l'utilisation des ENT pourrait s'inscrire dans la durée, les usages n'étant a priori pas nécessairement ni majoritairement directement liés à la situation sanitaire mais plutôt à une numérisation des usages communicationnels.

## **B. Réalisation de devoirs**

L'ENT est également entré en jeu dans le domaine des devoirs donnés à faire à la maison. Si ma collègue et moi avons annoncé que nous souhaitions respecter la législation et ne pas donner d'exercices à faire à la maison, nous nous y sommes résolues dans certains cas. D'abord, notre classe est marquée par une grande hétérogénéité. Certains élèves ont du mal à se mettre au travail et ne parviennent pas à effectuer plus d'un exercice au cours d'une séance de trente minutes, tandis que d'autres arrivent sans peine à en faire cinq. Face à ce constat, nous pouvons faire plus de séances d'entraînement pour que les élèves les plus lents aient le temps de s'entraîner ; mais cela au risque que les plus rapides n'aient plus rien à faire et s'ennuient ; ou bien nous pouvons proposer aux élèves les plus lents de finir les exercices non terminés à la maison. Au début de la séance, on annonce par exemple trois exercices « obligatoires » qui seront à terminer à la maison s'ils ne sont pas terminés en classe. Cela motive les plus récalcitrants à s'engager dans la tâche. Pour les plus rapides, on propose en supplément du tutorat, des activités plus complexes ou plus chronophages, puis des activités autonomes et calmes, plus ludiques (lectures, tangram, langue des signes, ...). Parfois, même après ces

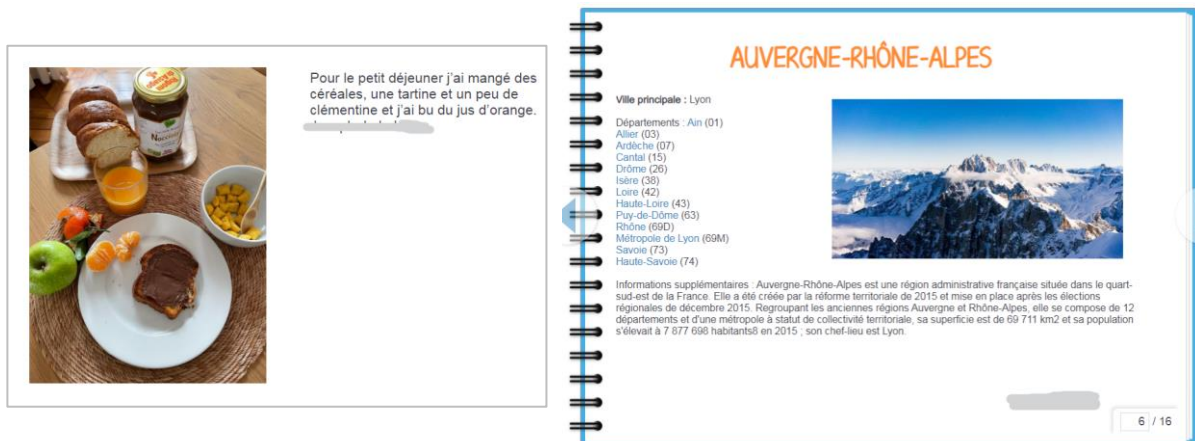
---

<sup>12</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, décembre). *Les ENT face à la crise sanitaire 2021*. <https://eduscol.education.fr/document/32692/download> Page 2.

entraînements, l'évaluation n'est pas tout à fait satisfaisante et ne permet pas de considérer que tous les élèves maîtrisent la notion. Pour que cela ne nous pénalise pas dans la progression des apprentissages, et pour donner à chaque élève l'opportunité de se réentraîner à la maison s'il en éprouve le besoin, sur des supports adaptés et avec un retour correctif permettant de progresser, nous avons imaginé de proposer des cahiers multimédia de révision lors des vacances scolaires. Ces cahiers rassemblent des rappels de leçons vidéo sur les notions vues au cours de la période et ayant parfois posé problème, ainsi que des exercices issus de Learning Apps. Les exercices Learning Apps sont des exercices, qui proposent immédiatement une correction. Sur le site de Learning Apps, chaque utilisateur a la possibilité d'utiliser les exercices conçus par d'autres et répertoriés dans une sorte de grande bibliothèque, ou bien d'utiliser des modèles permettant de créer de nouveaux exercices si rien ne correspond à ce que l'on souhaite. Cela permet un grand gain de temps dans la conception des exercices. Ces exercices sont plus ludiques pour nos élèves que des exercices de manuel, et le fait qu'ils soient autocorrectifs permet à l'élève de s'entraîner autant de fois qu'il en a besoin ; de prendre conscience de ses besoins sans qu'aucune honte n'y soit attachée (puisque'il n'y a pas d'intermédiaire) ; et cela remet les élèves sur un pied d'égalité vis-à-vis des compétences des personnes les accompagnant dans la réalisation de leurs devoirs (ils sont autonomes face à l'exercice). D'un point de vue pédagogique, cette solution nous a semblé adaptée : pas de manuel à transporter (et à perdre) pendant les vacances, une opportunité de travailler de façon ludique et adaptée, et un cadre qui permet à l'enfant d'être autonome dans sa tâche. Sans l'ENT, nous aurions pu créer une fiche de QR Codes à flasher, mais cela aurait sans doute manqué d'ergonomie et donc aurait probablement été peu utilisé. Un padlet ou un espace de ce type aurait pu être concevable, mais n'aurait pas revêtu d'agrément institutionnel comme l'ENT. Dans le même esprit mais pour un usage plus quotidien, notre maîtresse-formatrice (PEMF) nous a montré comme elle proposait des sortes de jeux vidéo pédagogiques à ses élèves pour les aider à apprendre des choses comme leurs tables de multiplication ou des équivalences numériques de façon ludique. De nombreuses études s'intéressent à la valeur du jeu dans les apprentissages et toutes s'accordent à dire que l'on apprend plus efficacement par le jeu qu'en énonçant sa leçon. Cela permet, d'un point de vue coéducatif, de soulager le parent d'une activité souvent laborieuse et source de conflits, en proposant un moyen efficace et motivationnel, permettant à l'élève d'être autonome dans ses apprentissages.

D'autre part, l'ENT permet des critères de partage modulables, de telle façon que les élèves et les parents peuvent accéder mais pas modifier ni supprimer le cahier, ou bien au contraire de

telle façon à ce qu'ils puissent participer à sa conception. Nous avons profité de cette possibilité en proposant à nos élèves des cahiers à modifier afin qu'ils puissent chacun nous partager des informations ou le fruit de leurs recherches sur un thème défini par avance. Ma collègue avait ainsi demandé aux élèves de partager des photos de leurs petits-déjeuners des vacances de la Toussaint pour pouvoir réunir leurs « représentations initiales » en amont de son projet sur la nutrition. Dans le cadre d'un projet sur la découverte des régions françaises en géographie, un cahier avait également été créé pour que les élèves partagent leurs recherches et afin de créer une sorte de banque de données commune.



Dans ce cas précis, ce sont les possibilités offertes par l'ENT qui ont nourri notre façon de faire classe, en proposant aux élèves des activités numériques que nous n'aurions peut-être pas imaginées sans cela.

Plus simplement, l'ENT est également un moyen de faire circuler des documents. L'enseignant peut transmettre des leçons ou des supports d'apprentissage comme il le ferait physiquement, mais également des contenus multimédia comme des audio pour la musique, des images en couleur et en haute définition pour les œuvres d'art ou les documents étudiés en classe (la qualité de ces documents étant souvent entamée par les photocopieurs noirs et blancs à disposition à l'école) et des vidéo pour les œuvres de spectacle vivant étudiées (ballet, théâtre, opéra, ...). Ces derniers documents ne peuvent être transmis que grâce au numérique, et l'ENT permet de rassembler tous ces supports en un seul point, ce qui est un avantage pratique non négligeable pour la durée d'une année scolaire. Les familles transmettent également parfois des documents, qu'ils soient administratifs (en lien avec le covid notamment) ou des supports qui serviront pédagogiquement comme des photos ou des productions numériques d'élève (exposés, productions d'écrit dactylographiées, etc).

L'ENT reste ainsi un outil de coéducation puisqu'il permet aux élèves de faire un lien entre ce qu'il se passe à la maison (petits-déjeuners, photos) et ce qu'il se passe à l'école, en éveillant aussi probablement la curiosité des familles sur les activités menées en classe. Le fait que l'ENT soit consultable à tout moment et de partout peut permettre de créer un dialogue, une envie de partager, entre l'enfant et sa famille, sur le sujet de l'école et sans que l'enseignant ne s'en mêle. Quelque part, cela permet une autonomisation des élèves, qui ont l'opportunité de devenir de véritables ambassadeurs de leurs apprentissages, et non plus simplement des receveurs passifs.

### **C. Communication sur ce qui est fait en classe : porte ouverte sur la classe ; motivation pour les élèves**

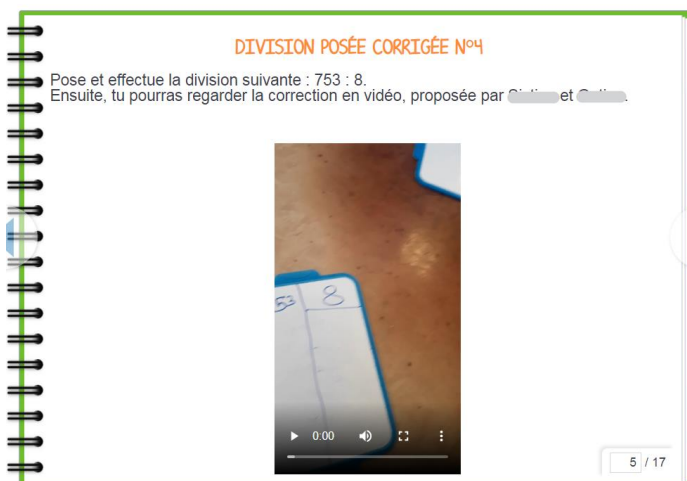
Au-delà des intérêts pédagogiques pointés, l'ENT est un outil de communication qui permet d'informer les familles sur ce qui est fait en classe. Cette information peut être élaborée par l'enseignant, comme les messages ou les cahiers évoqués précédemment, permettant de présenter les projets pédagogiques mis en œuvre et ainsi de respecter notre devoir d'information aux parents. Nous avons également ouvert un blog sur PCN. Ce blog reprend les temps forts vécus cette année et permet aux élèves de les partager avec leur famille. Chaque acteur possédant un compte peut réagir dans les commentaires du post, comme sur les réseaux sociaux. Cela contribue à créer une communauté, sur un espace numérique « sûr » contrairement à d'autres plateformes comme Whatsapp ou des blogs créés sur des plateformes tout public. Nous avons notamment partagé des billets concernant le projet alimentation ; la chorale de Noël ; la semaine olympique ; un projet podcast mis en place par ma collègue<sup>13</sup>. Il y a peu de billets à mon nom, non pas parce que je n'ai rien fait qui soit intéressant à poster mais parce que ce n'est pas vraiment dans ma nature de partager sur les réseaux sociaux (mes réseaux personnels sont relativement vides). En tant que jeune enseignante, j'ai du mal à partager mes pratiques et à trouver une posture professionnelle dans laquelle je me sentirai suffisamment sûre de moi pour m'exposer à l'accueil des parents... Ces inquiétudes ne sont pourtant pas justifiées dans les faits : l'accueil de chacun des billets a été chaleureux (ou discret, au grand regret de ma collègue) mais jamais aucun parent ne s'est permis de remarque désobligeante pour le moment.

---

<sup>13</sup> Cf annexes pour un aperçu du blog.

Bien au contraire, il semble que la perspective que quelque chose soit posté sur l'ENT constitue une véritable motivation pour nos élèves, qui sont ravis de savoir que leur travail ou leur vécu sera diffusé auprès de leur famille. Le partage numérique fait déjà partie de leur culture, et certains ont même déjà des comptes de réseaux sociaux sur lesquels ils partagent photos et vidéos. Au cours de la période 4, ma collègue et moi-même avons donc choisi de nous engager dans des projets mettant nos élèves dans une situation de création de contenu numérique, dans le but de soutenir leurs apprentissages par la motivation que ce type de projet emporte généralement. Elle s'est lancée dans un projet de production d'écrit et de langage oral ayant comme finalité la création d'un podcast. Nos élèves ont choisi leurs sujets, certains se proposant en groupe de travailler sur un livre ou un thème historique, d'autres en individuel ont choisi de devenir le « présentateur » de l'émission, de présenter la météo, etc. Une fois le texte préparé à l'écrit, les élèves ont pu enregistrer leur voix pour fabriquer un contenu audio que ma collègue a monté puis diffusé sur le blog. La majorité des élèves se sont engagés dans son projet avec une grande motivation, et certains élèves ayant des difficultés avec le passage à l'écrit ont réussi à dépasser leurs appréhensions.

De mon côté, j'ai proposé aux élèves de créer du contenu pour nourrir le cahier de révision des vacances de printemps dans le domaine des mathématiques. Ils avaient découvert avec ma collègue l'algorithme de la division euclidienne mais cela restait fragile pour une partie des élèves. Je leur ai proposé des divisions à poser en rituels du matin et en APC, avec une correction oralisant l'algorithme. Quand tous les élèves ont été familiers avec cette façon d'oraliser le travail cognitif associé à cette opération, je leur ai proposé un travail en atelier. Chaque groupe de 2 ou 3 élèves s'est vu attribué une division à poser. Quand ils avaient terminé, ils devaient comparer leurs calculs (et une correction était à leur disposition en cas de désaccord de façon à m'assurer qu'ils soient autonomes). Une fois un accord trouvé, ils devaient filmer la correction oralisée de l'opération. Les vidéos obtenues ont ensuite été partagées sur le cahier numérique des vacances, afin que les élèves puissent s'entraîner à poser les divisions proposées puis bénéficier d'une correction pas à pas de l'opération, élaborée par des camarades. Ici, la motivation a porté les élèves à



différents moments : d'abord, la création de la vidéo devait être soignée puisqu'elle était à destination de quelqu'un d'autre qu'eux-mêmes ou la maitresse. Ensuite, j'avais comme idée qu'il serait plus motivant pour eux de se rendre sur le cahier de révision en sachant qu'ils allaient pouvoir s'y voir ou s'y entendre, et y voir ou entendre leurs camarades. Le temps m'a malheureusement manqué pour savoir si cela a véritablement contribué à les motiver pendant les vacances.

En tout cas, il semble que l'attrait du numérique (qui est perçu par les élèves comme presque automatiquement ludique), combiné à la motivation liée aux tâches de création et aux travaux de groupe permet de réellement emporter l'engagement des élèves. La promesse d'un partage sur l'ENT permet également de leur mettre une pression légère qui les oblige à s'assurer de la qualité de leurs travaux. Rare sont ainsi les groupes à n'avoir fait qu'une seule prise vidéo de correction de la division posée, la plupart ayant souhaité recommencer plusieurs fois pour que tout soit « parfait ». En évoquant une pression légère, je cherche à souligner l'aspect productif de ce genre de motivation externe : les élèves n'étaient pas paralysés par le stress et l'aspect collectif du projet a permis aux plus petits parleurs de ne pas s'exposer plus que nécessaire. Certains groupes ont fait en sorte que chacun puisse parler, d'autres ont distribué les rôles de façon à ce que l'un parle, l'autre filme et que le dernier écrive. Certains ont fait le choix que leur visage soit visible, d'autres non ; certains ont mis en scène leur intervention alors que d'autres sont allés droit au but. Quoi qu'il en soit, tous ont respecté les attendus et ont travaillé la même compétence qui était celle de savoir poser une division euclidienne.

## **II. Enquête sur les usages et la satisfaction des acteurs de la coéducation**

Suite à ces diverses expériences mises en place en classe, et à leur analyse de mon point de vue d'enseignante, il m'a semblé intéressant de s'intéresser aux points de vue des autres acteurs de la coéducation, à savoir les parents et les élèves. J'ai donc imaginé une sorte d'enquête, permettant de savoir quels étaient leurs usages et quelle satisfaction ils pouvaient en tirer. Dans un premier temps, il conviendra de présenter la méthodologie adoptée pour mener cette recherche (A) ; puis il s'agira d'en présenter les résultats et éventuellement de proposer des adaptations (B).



## A. Méthodologie de l'enquête et objectifs visés

Cette enquête sera nourrie par différents outils. D'abord, l'ENT PCN propose une base de données statistiques assez complète qu'il s'agira d'exploiter (1). Ensuite, des questionnaires adressés aux élèves et à leurs parents permettront d'affiner ce premier aperçu (2). Enfin, un questionnaire adressé à la communauté pédagogique de l'école dans laquelle j'exerce permettra de compléter l'aperçu des ressentis des différents acteurs de la coéducation (3).

### 1. Les statistiques proposées par l'ENT

L'ENT PCN propose une application qui produit des données statistiques sur l'utilisation de la plateforme par les différents acteurs de la communauté éducative. Elle distingue notamment : les enseignants, les personnels administratifs (plutôt pour le secondaire a priori), les parents et les élèves. Cette application « propose de suivre neuf indicateurs calculés sur une période donnée »<sup>14</sup> parmi lesquels :

- « Connexions : calcule le nombre de visites depuis un an. [...] »
- Appli la plus utilisée : indique les visites des applications depuis un an. Le détail des visites est disponible par application. [...] »
- Support le plus utilisé : indique les connexions par type de supports (ordinateur, app mobile...) depuis un an. [...] »
- Comptes activés : calcule le nombre de comptes activés depuis un an. »<sup>15</sup>

Grâce à ses informations non nominatives, on peut dégager des tendances qui permettent de mieux comprendre les usages de chaque acteur. Cependant, cette méthode de recherche est insuffisante en ce qui concerne les aspects de motivation pour les élèves et de satisfaction pour tous les usagers, ce qui justifie l'ajout de questionnaires pour compléter.

### 2. Les questionnaires adressés aux élèves et aux parents

Dans le cadre de notre recherche, il nous importe de comprendre en quoi l'ENT permet une coéducation efficace au cycle 3. Dans ce cadre, étudier comment les élèves et leurs familles

---

<sup>14</sup> [Statistiques \(parisclassenumerique.fr\)](https://parisclassenumerique.fr) Onglet « Aide » représenté par l'icône du point d'interrogation rouge.


<sup>15</sup> Ibid.

utilisent l'ENT mène à mieux entrevoir ses potentiels. Envisager la satisfaction des familles permet de plus de savoir si ces dernières considèrent cet outil comme efficace ou non et s'ils le perçoivent favorablement. Un outil qui engendrerait par exemple des conflits au sein des familles ne serait probablement pas un bon outil de coéducation.

Face à ces constats, deux questionnaires ont été élaborés ; l'un s'adressant plutôt aux élèves, et l'autre plutôt à leurs parents. Les deux questionnaires ont cependant été conçus selon le même schéma, et en poursuivant les mêmes objectifs. Ils contiennent donc :

- Des questions sur les pratiques éducatives familiales liées au numérique pour mieux comprendre le rapport des familles à ce type d'outil ;
- Des questions sur les compétences numériques des élèves et de leurs parents, afin d'identifier d'éventuels freins à l'utilisation de ces outils ;
- Des questions sur leur usage des différentes applications et leur appréciation des contenus, afin de cibler ce qui leur est le plus utile et ce qui pourrait éventuellement être davantage développer.

Ces questionnaires ont été adressés aux élèves de ma classe et à leurs parents. Celui adressé aux parents a été collé sous la forme d'un QR Code dans les cahiers de liaison des élèves, accompagnés du mot suivant :

<p>Chers parents,</p> <p>Afin de mieux comprendre votre rapport à l'ENT et de mesurer la pertinence de cet outil et son efficacité comme intermédiaire entre l'école et les familles, nous vous proposons de répondre à un rapide questionnaire en ligne sur ce sujet. Pour y accéder, utilisez le flashcode ci-contre.</p> <p>Vos réponses seront anonymes et seront utilisées dans le cadre de cette étude.</p> <p>Merci à tous ceux qui prendront le temps de le compléter !</p> <p>La maitresse.</p>	
--	---

Celui adressé aux élèves devait être complété sur table en classe afin d'obtenir le plus de résultats possibles, cependant les évènements n'ont pas permis que cela soit fait. Aussi, un lien a été envoyé via l'ENT avec les devoirs de vacances, ainsi qu'un rappel pour les parents n'ayant pas encore répondu. Cependant, malgré ces relances, très peu de réponses ont été rassemblées.

### 3. Le questionnaire adressé à la communauté pédagogique

Finalement, un troisième questionnaire a été élaboré à l'adresse de l'équipe enseignante de l'école dans laquelle j'exerce. L'objectif de cette enquête complémentaire était d'avoir le point de vue d'autres professionnels, afin de prendre en compte des pratiques différentes et éventuellement de cerner les freins que mes collègues peuvent percevoir à utiliser cet outil.

Le panel de sondés est très réduit puisque l'école est petite (6 classes), mais il touche des enseignants de tous les cycles (l'école est polyvalente), ainsi que des enseignants de différents profils tels que des professeurs de la ville de Paris (PVP) ou des titulaires remplaçant de secteur (TRS, qui complètent des collègues travaillant à 80%).

Comme les deux autres enquêtes, ce questionnaire a été imaginé en deux parties, la première plutôt centrée sur les usages professionnels adoptés par mes collègues, et la seconde orientée vers leur avis plus personnel sur cet outil. Plus précisément, on trouve dans ce questionnaire :

- Des questions relatives à leurs usages personnels, afin de savoir si mes collègues utilisent PCN et de cerner comment ils l'utilisent ;
- Des questions relatives à leurs compétences numériques et niveau d'aise face à ce logiciel, afin de cerner d'éventuels freins et besoins de formation ;
- Des questions relatives aux motivations, aux objectifs poursuivis ; soient les raisons qui les poussent à utiliser l'ENT ;
- Des questions relatives à leurs préférences, aux avantages et aux inconvénients qu'ils identifient afin de savoir s'ils considèrent l'ENT comme un outil de coéducation ou non.

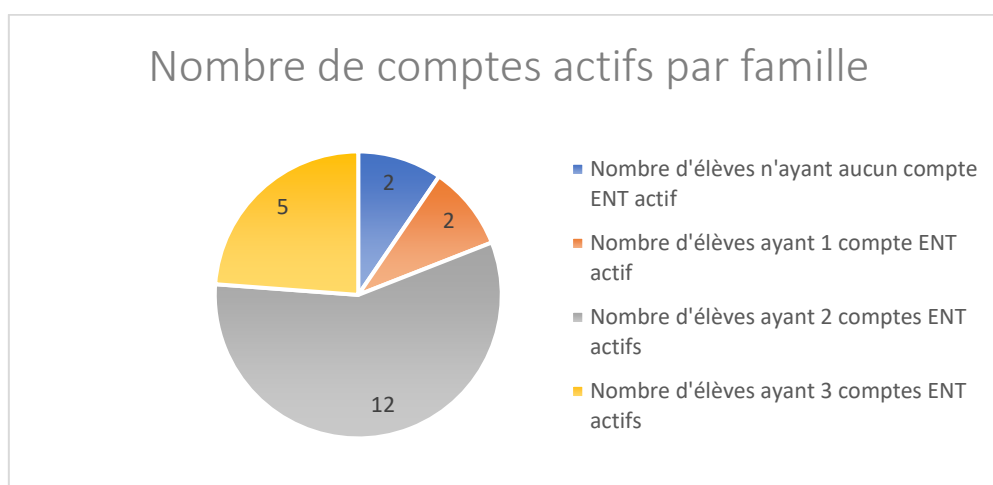
Ce questionnaire a été adressé à mes collègues via un groupe WhatsApp qui réunit toute l'équipe. Sur 13 participants à cette conversation, j'ai pu recueillir 6 réponses, preuve que le sujet ne fait pas l'unanimité.

## B. Analyse des réponses obtenues et propositions d'adaptation

### 1. Les usages – fréquence de connexion

Dans les classes de cycle 3, l'ENT est utilisé par la majorité des élèves. En cycle 2 en revanche, très peu d'élèves ont activé leurs comptes. Selon les collègues en charge de ces classes, le manque d'autonomie des élèves joue beaucoup dans cet apparent manque d'engouement. De plus, elles n'utilisent que le blog occasionnellement, ce qui contribue à faire baisser le taux de connexion. En cycle 1, les collègues utilisent également rarement l'ENT, mais certains enseignants dans ce cycle utilisent l'ENT comme un cahier de vie collectif, ce qui renforce le taux de connexion par les parents<sup>16</sup>.

Les statistiques de l'ENT de ma classe permettent d'en savoir plus sur ces connexions. PCN informe en effet l'enseignant des comptes qui ne sont pas encore activés lors de l'envoi d'un message à destination de ceux-ci. Cela permet de repérer nominativement les acteurs non connectés et éventuellement de mettre en place une remédiation (mot dans le cahier, rencontre et petite formation numérique). Pour limiter ces cas de non-connexion, et avant de nous lancer dans l'exploitation des possibilités de l'ENT, nous avons demandé à chaque famille de nous envoyer un message sur l'ENT afin de nous dire qu'ils avaient réussi à se connecter. Nous n'avons alors reçu que 6 réponses, car les comptes élèves n'ont pas la possibilité d'envoyer de message. Aujourd'hui, nos élèves sont beaucoup mieux connectés, comme le montre le diagramme circulaire ci-dessous :



<sup>16</sup> Barault, S. (2019). *Quelle place pour les environnements numériques de travail dans la relation entre l'école et la famille ? Utilisation des outils du numérique par les enseignants* (Mémoire). Dumas.

Seuls 2 élèves de la classe n'ont aucun accès à l'ENT, tous les autres sont au moins connectés via le compte d'un parent. Pour compléter ces informations, on peut noter que plus de la moitié de nos élèves (12/21) utilisent leur compte personnel pour consulter l'ENT, alors que 19/21 mères d'élèves sont connectées. Chez les pères, l'activation des comptes est plus rare, seule la moitié des comptes sont activés ; mais cela s'explique en partie par des situations familiales complexes (mesure d'éloignement, père décédé, ...) ou au contraire par des situations apaisées qui font que les parents se partagent probablement un seul compte parental.

Le bilan reste très positif : sur 21 élèves, 19 ont activé un compte leur permettant de consulter le contenu mis en ligne. Toutefois, l'accès à ces contenus est parfois conditionné par les compétences numériques des usagers.

## **2. Les usages – facilité de navigation**

Les élèves semblent assez à l'aise face à l'ENT mais seuls 20% disent utiliser leur propre compte à chaque connexion. 60% des répondants utilisent celui d'un parent. Cela peut être lié à une différence dans les fonctionnalités, mais ce qui concerne PCN, la seule différence portée à ma connaissance réside dans l'autorisation d'envoyer des messages : seuls les parents ont l'accréditation pour communiquer avec l'équipe enseignante. Cela peut également être lié au fait que les élèves utilisent généralement un appareil qui ne leur appartient pas mais qui appartient à leur famille (accès partagé) ou à un adulte (accès par l'enfant très exceptionnel). Les identifiants enregistrés sont peut-être pas défaut ceux du compte parental, et l'accès à ce compte est donc grandement facilité. En dehors de ces facteurs d'explication, la connexion à un compte adulte suggère peut-être un accompagnement parental : 40% des répondants sont accompagnés lors de la connexion ; mais à priori pas pour une aide technique (tous les répondants disent naviguer seul). Il s'agirait alors plutôt d'une surveillance parentale (contrôle des contenus et du temps passé). Cette question du contrôle parental est très importante dans le domaine de l'éducation au numérique, puisqu'on trouve très facilement des contenus inappropriés, parfois même sans les chercher, sans parler des temps passés devant écran qui s'apparentent parfois à de l'addiction. D'ailleurs, une parent d'élève signalait que l'application PCN ne fonctionnait pas sur iPhone lorsque le contrôle parental était activé, ce qui est un bug assez embêtant à mon sens, puisque cela constitue un frein à l'utilisation autonome de l'ENT par cet élève.

La moitié des élèves avoue avoir parfois besoin d'aide pour trouver ce qu'ils cherchent ou chercher longtemps une fonctionnalité. Ainsi, 66% apprécient les « démonstrations » faites en projetant au tableau le chemin à suivre pour consulter telle ou telle chose sur l'ENT. Dans notre classe, cela avait été fait pour introduire le premier cahier numérique de révision, mais aussi pour diffuser les billets de blog même aux élèves qui n'y accèdent pas en famille, dans l'objectif double de leur montrer le chemin d'accès et de leur donner l'envie de montrer le fruit de leur travail à leurs parents.

Les parents ont parfois également du mal à trouver des choses (16% des répondants), mais le fait que les enseignants utilisent généralement seulement quelques applications facilite sans doute la navigation au fur et à mesure de l'année.

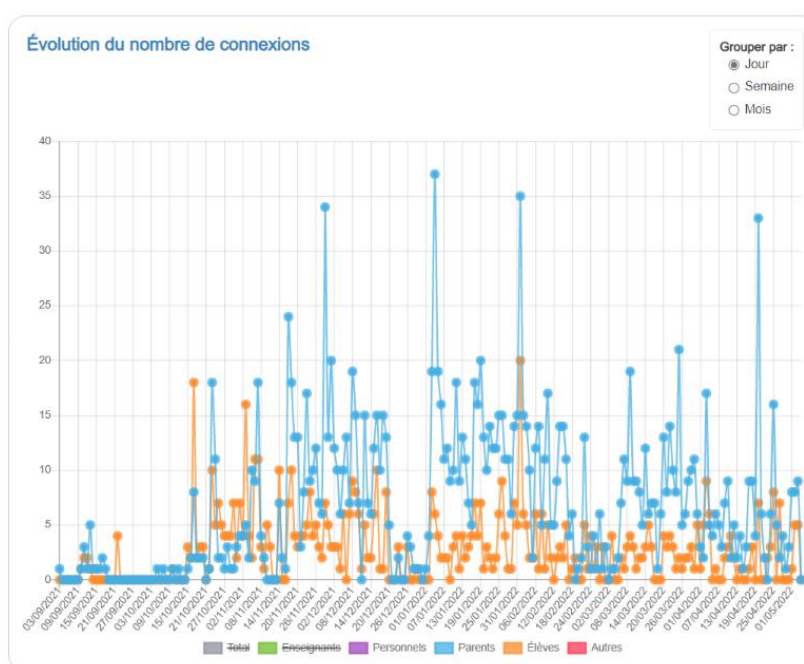
En ce qui concerne les enseignants, 66,7% des répondants seraient intéressés de suivre une formation, en présentiel ou en distanciel. Cela suggère une maîtrise partielle des fonctionnalités de l'ENT, mais également des compétences numériques de façon plus générale. Par exemple, des difficultés avaient été signalées au moment de poster les vidéos des chorales de Noël. Nous avons alors tous choisi de filmer nos élèves afin de pallier à l'absence de spectateurs liée aux restrictions sanitaires. Afin de partager le résultat sur l'ENT, il fallait : transférer la vidéo du téléphone portable à un ordinateur ; couper et assembler les différentes vidéos ; éventuellement masquer les élèves dont les parents avaient refusé la diffusion de l'image ; charger la vidéo sur l'espace documentaire de l'ENT ; l'ajouter aux documents partagés dans les applications ; et enfin l'ajouter à un billet de blog. Toutes ces manipulations n'étant pas nécessairement maîtrisées, pas plus que ce processus à multi-étapes n'était clair pour toutes, nous avons chacune perdu du temps à essayer de mettre en ligne notre vidéo. Finalement, certaines collègues ont demandé de l'aide pour le montage de leur vidéo et pour la méthodologie de publication.

Dans ce cas précis, une bonne interface sur le téléphone aurait pu permettre de gagner en efficacité, malheureusement, tous les usagers s'accordent à dire que l'ergonomie est beaucoup mieux sur ordinateur que sur téléphone. Assez peu d'utilisateurs se connectent via une tablette, mais pour l'avoir fait en classe (puisque nous disposons de ce matériel), cela ne facilite pas la création de contenu (insertion de photos et mise en page du texte moins aisée).

Pour gagner en accessibilité, les élèves et les parents pourraient bénéficier d'une aide à la prise en main du logiciel ENT, grâce à des « visites guidées » proposées par l'enseignant en classe et au cours des réunions de rentrée par exemple. Les enseignants ayant du mal avec l'informatique pourraient se former, que ce soit par eux-mêmes grâce aux nombreux tutoriels et guides disponibles en ligne, ou grâce à des formations proposées par l'institution, sous forme de workshop collectifs ou bien d'aides personnalisées ponctuelles proposées notamment par les enseignants pour les ressources et les usages numériques (ERUN) ou les ambassadeurs du numérique. Enfin, un meilleur développement des applications pourrait lever les derniers frein d'accessibilité, notamment en lien avec la compatibilité avec les contrôles parentaux et l'ergonomie sur smartphone.

### 3. Les usages – les motifs d'utilisation

PCN permet d'accéder à l'évolution du nombre de connexions par jour. Cela met notamment en valeur des pics de connexions, surtout en ce qui concerne les connexions parentales (ci-contre en bleu).



Ces pics peuvent être mis en relation avec les actions que nous avons eu sur la plateforme à ces dates clés. C'est ce que nous avons cherché à montrer dans le tableau suivant.

<b>Date</b>	<b>Nombre de connexions</b>	<b>Élément causal possible</b>
22 février 2022	18 connexions (13 parents et 5 élèves)	Message envoyé pour les devoirs de vacances
1 <sup>er</sup> février 2022	55 connexions (35 parents et 20 élèves)	Billet sur le blog pour la journée olympique
4 janvier 2022	43 connexions (37 parents ; 6 élèves)	Cas covid dans la classe et tests à faire passer pour permettre le retour des élèves
19 janvier 2022	27 connexions (20 parents et 7 élèves)	Beaucoup de devoirs (peut-être mal copiés) + stress d'une évaluation ?
29 novembre 2021	41 connexions (34 parents et 7 élèves)	?

Ainsi, il semblerait que les pics de connexions soient causés par des notifications liées à une action de l'enseignant (envoi de message, publication d'un billet de blog) ou par des circonstances particulières (covid ou évaluation). Toutefois, le pic du 29 novembre n'a pas pu trouver cause dans les actions de l'enseignant et reste pour le moins énigmatique. Il est possible qu'une mauvaise information ait circulé parmi les parents d'élève qui partagent un groupe WhatsApp sur lequel ils communiquent notamment pour les devoirs.

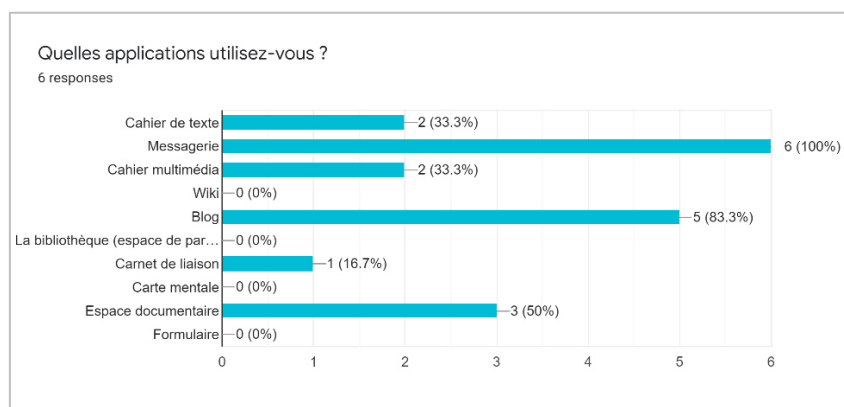
Cette première intuition est confirmée par les réponses obtenues grâce aux questionnaires. Un tiers des répondants dit se connecter suite à la réception une notification d'activité sur l'ENT. La majorité des parents se connecte pour consulter ce qui a été posté, que ce soit en réaction à une publication ou en veille pour consulter des informations déjà présentes comme le cahier de texte qui est consulté par 100% des répondants (contre 16% à 50% de consultation pour les autres applications). Dans ce cadre, l'ENT apparaît vraiment être un allié des familles, leur permettant d'assurer avec soin leur « devoir » d'accompagnement de la scolarité de leur enfant. D'ailleurs, l'ENT est perçu par l'un des parents ayant répondu comme étant un outil permettant d'aider son enfant à réussir ; ce dernier préférant une classe utilisant l'ENT « pour aider au maximum mon enfant à avoir les informations nécessaires à sa réussite ».

Pour les élèves, l'ENT apparaît avant tout comme un outil de travail, le cahier de textes et les cahiers multimédia arrivant en tête de leurs applications les plus utilisées, rassemblant



respectivement 372 et 267 utilisations par les comptes élèves<sup>17</sup>. Le blog, très apprécié, arrive bien après avec « seulement » 134 consultations par les élèves. Ce différentiel s'explique également par une différence d'activité enseignante : le cahier de texte est mis à jour presque quotidiennement, les cahiers multimédia sont renouvelés toutes les 6 semaines, alors que les billets de blog sont plus rares.

Du côté des enseignants, les différentes applications de l'ENT ne sont pas toutes également mises à profit :



La première utilisation est celle de la messagerie, qui permet une plus grande flexibilité de communication que le cahier de liaison physique. Pourtant, dans notre école, la politique est de privilégier la communication papier quand cela est possible. Ces chiffres laissent à supposer que le complément numérique est bienvenu et offre des avantages très appréciés. Le cahier de texte n'est utilisé qu'au cycle 3, mais cela peut s'expliquer par des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées en fonction de l'âge des enfants. Il n'est pas rare que les devoirs soient très ritualisés au cycle 2 (le lundi on apprend des mots, le mardi on a de la lecture, etc.). De plus, apprendre à copier ses devoirs efficacement est un véritable apprentissage, qui risquerait de perdre de son intérêt communicationnel si l'information était doublée numériquement.

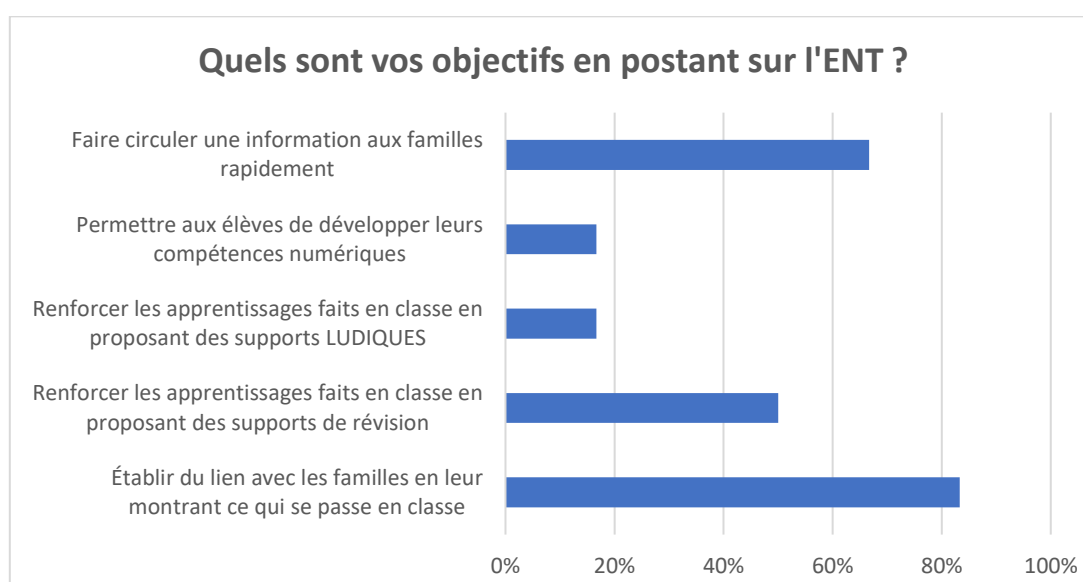
Le blog est également utilisé par une très large majorité, toutes les classes ayant ouvert un blog. Cependant, on peut remarquer une faible activité, à raison d'une moyenne de 4 billets par classe entre septembre et mai. On peut d'ailleurs noter que les classes ayant posté le moins ont pour la plupart participé aux partages autour de la période de Noël (chorale, passage du père Noël, etc) ce qui laisse à supposer qu'ouvrir une fenêtre sur les activités menées en classe reste

<sup>17</sup> Données issues de l'application statistique de PCN.

difficile, et que cette difficulté peut être réduite grâce des initiatives communes ou du moins groupées.

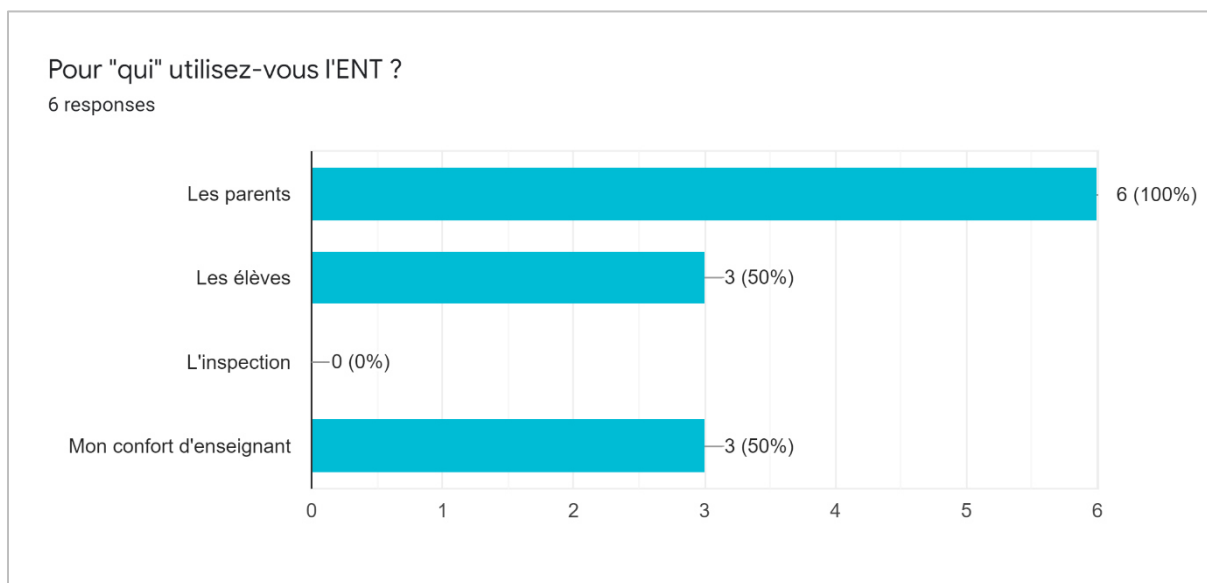
Enfin, l'application « bibliothèque », qui permet d'accéder à « L'espace d'inspiration et de partage entre enseignants » n'est pas du tout utilisée. C'est un espace qui permet aux enseignants utilisant PCN de partager le contenu qu'ils créent sur l'ENT avec d'autres enseignants. Il est possible d'effectuer des recherches par thème ou discipline, par application, par niveau de classe, par âge, par modalités de travail, ... Cette absence d'engouement peut être dû à une ignorance de l'existence de la ressource, ou au fait qu'avant de trouver quelque chose d'exploitable pour sa classe, il faut passer du temps à faire des recherches. De plus, les moteurs de recherche classiques et les réseaux sociaux permettent d'accéder à des blogs d'enseignants ; donc l'offre de PCN ne répond pas à un besoin immédiat. En revanche, cette plateforme peut permettre de s'inspirer et de nourrir nos pratiques de celles des autres, ce qui est toujours intéressant.

Par ailleurs, il ne semble pas que cette application réponde aux objectifs des enseignants utilisant PCN, et bien que le questionnaire n'ait pas inclus de proposition relative au développement professionnel, aucun enseignant n'en a fait mention dans les questions ouvertes autour des avantages et inconvénients de l'ENT.



D'après le graphique ci-dessus, les préoccupations des enseignants sont davantage orientées vers des aspects communicationnels et seulement ensuite pédagogiques. Cela se retrouve

également dans les réponses données à la question « Pour “qui” utilisez-vous l’ENT ? », les parents arrivant largement en tête :



L’ENT a donc, pour les enseignants, un aspect indéniable d’outil de coéducation.

#### 4. La satisfaction

A la question « Préférez-vous une classe avec ou sans ENT ? », 72,2% des acteurs interrogés répondent qu’ils préfèrent une classe qui utilise l’ENT. Les parents soulignent notamment que cela apporte un moyen de communication avec les enseignants, et que cela permet un meilleur suivi des devoirs. Les réfractaires s’inquiètent du temps passé par les enfants devant les écrans et de la difficulté de lire les documents partagés numériquement. Les élèves apprécient de pouvoir accéder au cahier de texte en cas de doute ou d’absence, ainsi que les différents partages de documents et d’exercices. La majorité des enseignants y voit des avantages, et seuls 16,7% d’entre eux n’utiliseraient pas l’ENT s’ils étaient dans une école où personne ne le faisait, ce qui souligne un certain changement dans les pratiques. Petit à petit, l’ENT s’installe dans les usages, au même titre que les outils de coéducation plus traditionnels. Dans l’ensemble, aucun acteur ne s’oppose à cet outil, ce qui est un très bon indicateur de satisfaction. Toutefois, on peut rappeler que les usagers (toutes catégories confondues) s’accordent à dire qu’une application plus intuitive améliorerait leur expérience.

Pour améliorer l’offre des contenus proposés, les parents suggèrent de développer la correspondance numérique avec les enseignants, ce qui n’est pas forcément souhaité par ces

derniers, échaudés par des abus lors du 1<sup>er</sup> confinement où leur messagerie numérique était le seul moyen de communication avec les familles. En entreprise, le « droit à la déconnexion » est reconnu pour les salariés. Cela signifie qu'ils ne sont pas tenus d'être disponibles numériquement à toute heure, mais que l'entreprise ne peut qu'attendre d'eux une disponibilité liée à leurs horaires de travail. Le guide pratique sur les outils numériques publié en 2019 par le service général du numérique éducatif de la Fédération Wallonie Bruxelles s'empare de la protection de ce droit en suggérant ainsi de faire signer, dès le début de l'année scolaire, par tous acteurs de la communauté éducative, une charte d'utilisation dans laquelle des limites sont définies.

Parents et élèves souhaiteraient éventuellement que plus de contenu pour s'exercer ludiquement soit partagé.

Les élèves souhaiteraient pouvoir interagir plus sur la plateforme, notamment en préparant des billets de blog. Certains enseignants développent ce genre de pratique, à l'image de Sandra Coiffard, enseignante en CE1-CE2 et Michael Zeyringer, professeur en classe de CM1, dont le travail a été partagé sur Canopé<sup>18</sup>. Ce genre de projet est très riche pédagogiquement, car il motive les élèves qui exercent leurs compétences de production d'écrit et de maîtrise de la langue, mais aussi car ils travaillent les compétences numériques (dactylographie, mise en page, recherche d'information) ainsi que des compétences psychosociales afférentes aux travaux collaboratifs.

Les enseignants souhaiteraient parfois qu'une traçabilité des connexions soit possible, permettant ainsi de savoir si les documents partagés sont consultés. Bien qu'intéressante d'un point de vue de la gestion de classe, une telle fonctionnalité pose des questions relatives au droit à la vie privée, un droit qui gagne en garanties, notamment depuis l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données<sup>19</sup>. Si l'objectif de l'enseignant est de mesurer l'efficacité de son investissement sur la plateforme ENT, rien ne l'empêche de diffuser des questionnaires de satisfaction à l'adresse de ses élèves et de leurs familles.

---

<sup>18</sup> Taillat, B., & David, P. (2014). *Faire vivre un blog d'école*. Canopé. Consulté le 6 mai 2022, à l'adresse <https://www.reseau-canope.fr/notice/faire-vivre-un-blog-decole.html>

<sup>19</sup> Parlement européen. (2016, 27 avril). *Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*.

Enfin, certains parents souhaiteraient pouvoir accéder via l'ENT aux résultats de leur enfant, comme cela se fait très communément dans le secondaire. Cela pose question, notamment parce que l'évaluation dans le premier degré est critériée et non chiffrée comme dans le secondaire. De plus, aux cycles 1 et 2, l'évaluation sommative est moins systématique qu'aux cycles supérieurs. Au-delà de ces différences, les parents justifient cette envie en expliquant qu'il arrive que leur enfant oublie de montrer ses résultats, mais également que cela permettrait d'avoir une vision d'ensemble sur la progression de leur enfant, voire de le situer par rapport à ses camarades. Les enseignants perçoivent également ses avantages, mais certains ajoutent qu'une option commentaire permettrait d'expliquer certains résultats. Evidemment, cette option de commentaire représenterait une charge de travail supplémentaire que les enseignants devront choisir de supporter ou non. Quel que soit leur choix, ces commentaires sembleraient importants à joindre à une diffusion des résultats en ligne. En effet, comme les évaluations ne sont pas consultables via ce genre de relevés de notes, les familles risqueraient de perdre de vue l'objet de l'évaluation, ce qui transformerait cet outil de suivi en course à la performance. Une telle dérive ne ferait que créer des pressions néfastes pour les apprentissages, sans apporter de solution productive aux éventuelles difficultés des élèves. C'est d'ailleurs l'objet des craintes des enfants, qui perçoivent souvent les évaluations à travers les réactions émotionnelles de leurs parents. Ainsi, on entend souvent dans les classes que la mère d'untel sera « contente » de sa bonne note ou qu'untel va se faire gronder car il n'a pas bien réussi. Ajouter une fonctionnalité d'accès au relevé de notes des élèves ne serait ainsi probablement pas souhaitable dans le premier degré, car cela risquerait de décentrer les acteurs de la coéducation de la progression de l'enfant au profit d'une culture de la performance peu favorable aux apprentissages.

Enfin, l'ENT est très bien intégré parmi les outils de la coéducation. Parmi les avantages perçus, la rapidité et l'efficacité de la communication avec les familles est citée, de même que la possibilité de diffuser et d'accéder à des supports de travail de qualité. L'inconvénient principal réside dans la prise en main de l'outil, parfois jugé peu intuitif et inégalement utilisé par les familles. Toutefois, et malgré cette satisfaction presque générale, l'ENT n'apparaît pas comme un lien de coéducation se suffisant à lui-même. 91,7% des répondants estiment que ce lien seul est insuffisant pour entretenir une relation école-familles de qualité.

## Conclusion

S'il existe de nombreux travaux sur l'usage de l'ENT comme moyen de coéducation à l'école maternelle, souvent impliquant l'ouverture d'un blog alors apparenté à un cahier de vie collectif, peu de travaux s'intéressent à l'ENT au cycle 3. Pourtant, les élèves ont alors acquis un niveau d'autonomie et de compétences leur permettant de devenir de véritables membres de la communauté éducative dont ils sont le centre. La recherche menée dans ce mémoire met en avant le fait que l'ENT est un outil de coéducation intéressant et efficace car il construit une communauté tripartite entre l'école, les familles et les élèves ; offrant une solution à la fois communicationnelle via le blog, administrative grâce au service de messagerie et pédagogique via les partages de documents multimédia et d'exercices interactifs. C'est une plateforme qui permet à chaque acteur de trouver sa place : l'école et ce qu'on y fait deviennent un objet de dialogue, l'enfant retrouve sa place de sujet et le parent une vraie place d'accompagnateur à la scolarité et non de coenseignant. Une relation école-famille apaisée est rendue visible par l'engagement des acteurs sur la plateforme et par leur taux de satisfaction. Ces deux critères permettent de favoriser les apprentissages et c'est en cela qu'on peut considérer que l'ENT est un outil de coéducation efficace.

Toutefois, et malgré ce constat très positif, les professionnels restent assez réticents à se lancer dans l'utilisation des ENT (bien que ces réticences diminuent au fil des années, notamment suite à la crise sanitaire et aux différents confinements). Parmi les principaux griefs, on trouve des arguments liés au coût élevé du matériel et de certaines applications privées<sup>20</sup>, des inquiétudes liées au respect du droit à la déconnection, mais également des obstacles entérinés par le manque de formation numérique et de connaissance du cadre légal (RGPD) entraînant un coût temporel très élevé. De plus, des problématiques ont émergées durant le confinement en lien avec la fracture numérique, ou le fait que les foyers n'étaient pas également équipés que ce soit matériellement (équipements numériques et connexions) ou au niveau des compétences numériques (les enfants ayant souvent besoin d'être guidés par un adulte compétent dans les premières utilisations de l'ENT). Ces freins devront être levés pour généraliser plus encore l'utilisation des ENT scolaires.

---

<sup>20</sup> Klassly, Beneylu, etc.

## Bibliographie

### Documents institutionnels

Arrêté du 31 décembre 2015 - JO du 3 janvier 2016

Canopé. (2013). *La coéducation avec les familles*. Climat scolaire. <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html>

D'Hoine, H. (2019). *Les outils numériques de communication entre les parents et l'école*. Administration générale de l'Enseignement – service général du numérique éducatif Fédération Wallonie Bruxelles.

*Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école* (2005, 23 avril).

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2013, 25 juillet). *Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*. Bulletin officiel du 25 juillet 2013.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2006, août 25). Bulletin officiel n°31 du 31 août 2006.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (1956, 29 décembre). Circulaire.

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. (2022, janvier). *Espaces numériques de travail*. eduscol. Consulté le 30 avril 2022, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/1050/espaces-numeriques-de-travail>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, décembre). *Les ENT face à la crise sanitaire 2021*. <https://eduscol.education.fr/document/32692/download>

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2016, 29 mars). Circulaire n° 2016-045.

Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie. (1997, 18 septembre). Circulaire 97-178.

Ministère de l'Éducation nationale. (2018). *Le numérique au service de l'École de la confiance, Dossier de presse*. Mise à jour : janvier 2019.

Parlement européen. (2016, 27 avril). *Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*.

## Ouvrages, articles et travaux de recherche

Ballion R. (1982), *Les consommateurs de l'école*, Paris, Stock.

Barault, S. (2019). *Quelle place pour les environnements numériques de travail dans la relation entre l'école et la famille ? Utilisation des outils du numérique par les enseignants* (Mémoire). Dumas.

Camus-Charron Marjorie. (2021). *J'ai rendez-vous avec les parents : le kit pour gérer les relations parents-prof-élève : [guide pour les profs]*. De Boeck Supérieur.

Changkakoti, N. & Akkari, A. (2008). *Familles et écoles dans un monde de diversité : au-delà des malentendus*. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 419–441. <https://doi.org/10.7202/019688ar> [Familles et écoles dans un monde de diversité : au-delà des malentendus \(erudit.org\)](https://doi.org/10.7202/019688ar)

Deana Carlo, Deana Carlo, & Greiner Georges. (2003). Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre. *Erès*.

Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., & Vrand, R. (2012). *Le «Climat scolaire»: définition, effets et conditions d'amélioration*. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École.

Dubet, F. & Pellet, S. (2012). 8. Le rôle de consommateur des parents d'élèves dans le « marché scolaire ». *Regards croisés sur l'économie*, 12, 133-142. <https://doi.org/10.3917/rce.012.0133>

Dubrevsky, T. (2003). Didactique des apprentissages réalisés au domicile. *Cahiers de psychopédagogie*, 37.

Françoise Giroud in Douroux, P. (2018, 9 mars). Mai 68 : un pavé dans l'école. *Libération*. Consulté le 26 avril 2022, à l'adresse [https://www.liberation.fr/debats/2018/03/09/mai-68-un-pave-dans-l-ecole\\_1635055/](https://www.liberation.fr/debats/2018/03/09/mai-68-un-pave-dans-l-ecole_1635055/)

Gardiner, D. (2004). Les parents face aux procédures d'évaluation scolaire. *Cahiers de psychopédagogie*, 12, 218-245.

Gasparini, R. (2020). Périer, P. (2019). *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale* : Paris : PUF, 288 p. ISBN : 978-2-13-081869-4. *Recherche & formation*, 94, 127-129. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.5282>

Gayet, D. (1999). *L'école contre les parents*. ENS LYON.

Humbeeck Bruno. (2018). *Parents, enseignants... éduquer ensemble : en restant chacun à sa place*. De Boeck.

Kherroubi, M. (2008). *Des parents dans l'école*. Toulouse : Érés.

*La liberté pédagogique*. (2006, août 31). SNUipp-FSU. Consulté le 26 avril 2022, à l'adresse <https://snuipp.fr/La-liberte-pedagogique>



Lahire, B. (2019). *Enfances de classe - De l'inégalité parmi les enfants*. Le Seuil.

Payet Jean-Paul. (2017). *École et familles : une approche sociologique*. De Boeck.

Pithon Gérard, Asdih Carole, & Larivée Serge. (2008). *Construire une "communauté éducative" : un partenariat famille-école-association*. De Boeck.

*Quelle obligation pour le contenu du cahier de liaison ?* (2013, 5 avril). Forums Enseignants du primaire. Consulté le 27 avril 2022, à l'adresse <https://forums-enseignants-du-primaire.com/topic/293343-quelle-obligation-pour-le-contenu-du-cahier-de-liaison/>

Richard, L., & Santos Marino, C. (2019, avril). *Le bien-être à l'école favorisant la réussite scolaire des élèves* (Mémoire). ESPE de l'académie de Nantes.

Veltcheff Caroline. (2015). *Pour un climat scolaire positif*. Canopé éditions.

### **Podcasts et sites internet**

Académie de Paris, Mairie de Paris, & Open Digital Education. (2013). *Paris Classe Numérique*.

<https://ent.parisclassenumerique.fr/auth/login?callback=https%3A%2F%2Fent.parisclassenumerique.fr%2Ftimeline%2Ftimeline#/>

Fabien Hobart. (2020). *Comprendre l'histoire des relations école-famille avec Anne Chiardola*. Podcast Être Prof

Salome Christophe. (2021) *Prof etc épisode 7 – Benjamin Viaud*. Spotify

Taillat, B., & David, P. (2014). *Faire vivre un blog d'école*. Canopé. Consulté le 6 mai 2022, à l'adresse <https://www.reseau-canope.fr/notice/faire-vivre-un-blog-decole.html>

## **Annexes**

- Captures d'écran du blog de la classe
- Les résultats des questionnaires

## Création d'un podcast

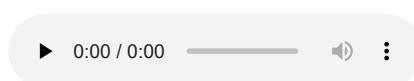
Par NAVAS CHLOE, le dimanche 03 avril 2022

Chers élèves,

Ça y est, il est en ligne ! Retrouvez ci-dessous le podcast réalisé en classe ces dernières semaines, dans le cadre de notre projet d'Éducation aux Médias et à l'Information.

[Au sommaire](#) : un point météo, une rétrospective de la semaine de la presse et des médias, un retour sur la semaine Olympique et Paralympique, une rubrique Histoire, un coin lecture ainsi qu'un morceau de piano interprété par une élève. Pour accompagner votre écoute, admirez ci-dessous la belle illustration collective réalisée par quatre élèves de la classe.

Merci à tous pour votre participation, je vous souhaite une bonne écoute.



# ON L'AIR



Dessin réalisé par [redacted], [redacted] Maxime et [redacted]

## Commentaires :

FERNANDES BENTO Gloria Augusta

Bravo 🙌🙌, nos petits journalistes 🎧🎧

SEBAS Soanne

Super félicitations à tous les enfants pour cet excellent travail P.S

FRANCOIS ELIE Lea

Merci maîtresse Super beau dessin et c'est marrant de nous entendre dans le podcast 🎧🎧🎧

DE LABRIFFE Joseph

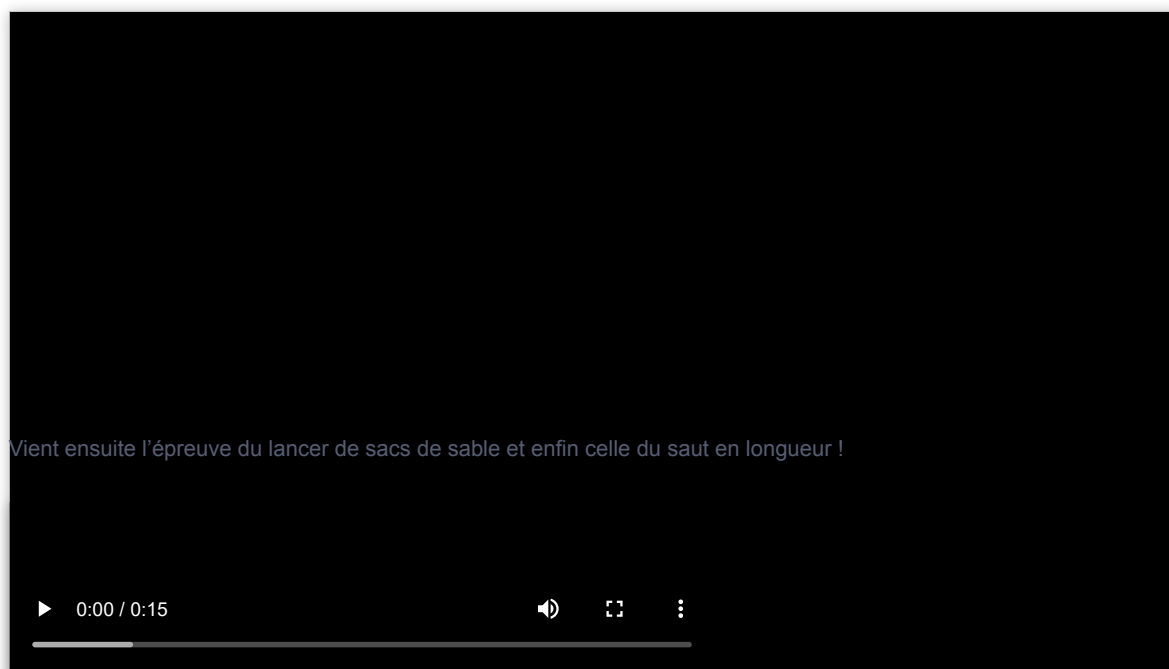
Super réalisation ! Bravo à tous 🍷

## Les CM1 au coeur de la semaine olympique 2022 !

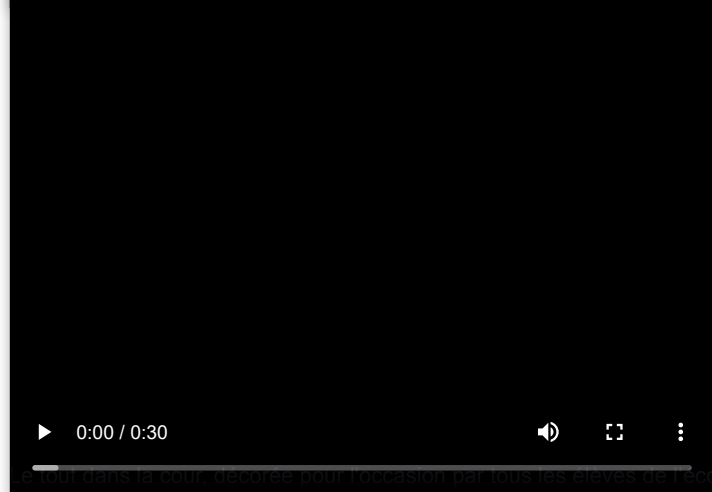
Par NAVAS CHLOE, le mardi 01 février 2022

Comme vous le savez la semaine dernière a eu lieu la semaine olympique. Retour en images sur les exploits de nos jeunes athlètes.

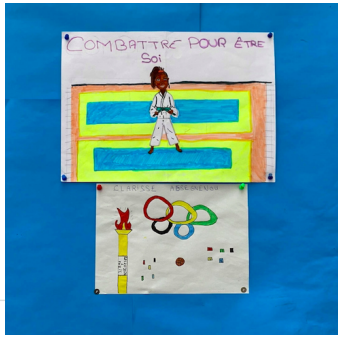
La première épreuve... la course longue !



Vient ensuite l'épreuve du lancer de sacs de sable et enfin celle du saut en longueur !



Le tout dans la cour décorée pour l'occasion par tous les élèves de l'école... Voici les créations des CM1.



Tous avaient hâte de découvrir le résultat... mais avant cela l'hymne !

Avec une présence sur le podium à chaque épreuve, les CM1 font preuve d'un bel esprit sportif !

0:00 / 2:30

0:00 / 0:14



Merci à madame Vernon-Gontard et monsieur [redacted] pour leur implication dans ce projet !

### 🗨 Commentaires :

FRANCOIS ELIE Lea

Merci maîtresse pour les superbes photos !! 😊❤️👍

PARAUTA ROXO PIRES Elisabete

Merci maîtresse pour ces belles photos Bravo 😊😄

LEMERY Charlotte

Bravo les champions🔥

[redacted]  
Super merci maîtresse

DE LABRIFFE Joseph

Bravo à tous 🏆🥇🥈

KETTANEH Maya

Bravo à tous!! 🏆👍❤️

EIRO LINA

Merci

## Chorale de Noël

Par ASSIER DE POMPIGNAN MARGAUX, le mercredi 15 décembre 2021

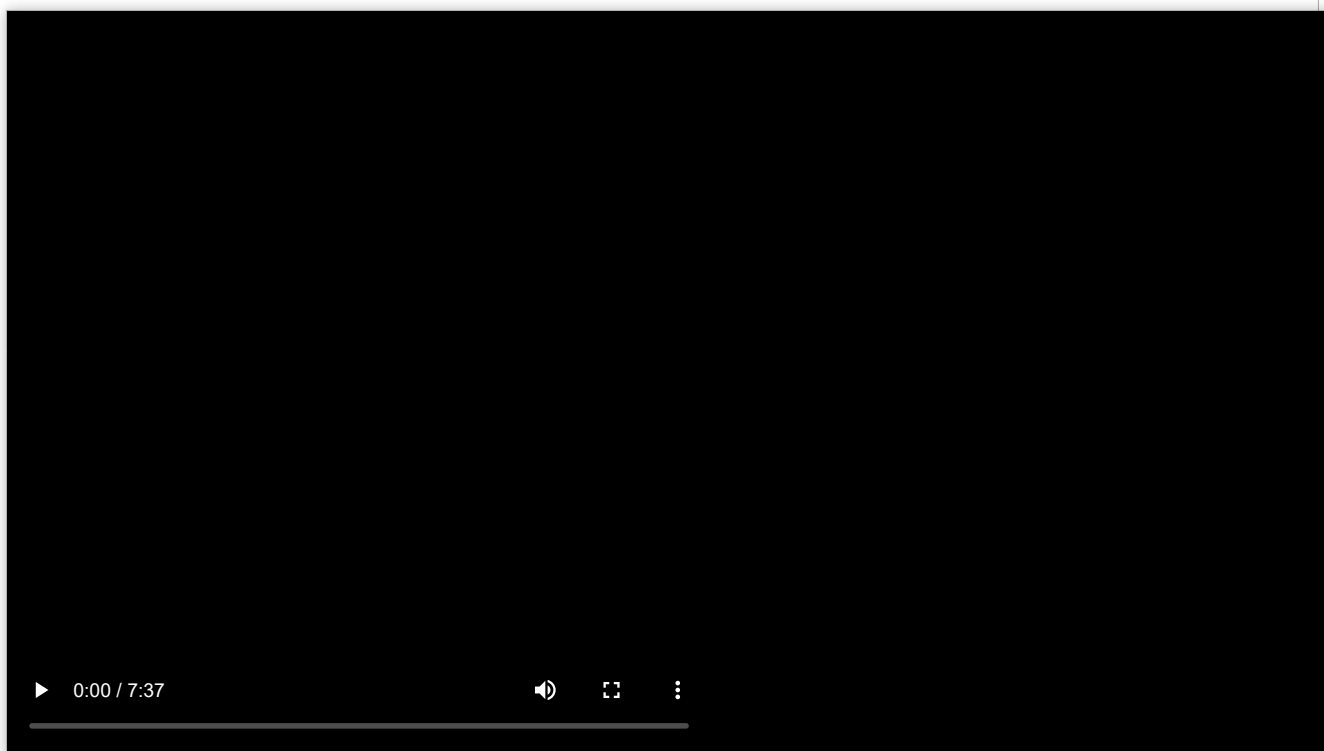
Bonjour,

Ce matin, vos enfants ont participé à la chorale de Noël organisée par leur professeur de musique, Mme Vernon-Gontard. Ils ont célébré l'arrivée des vacances et des fêtes de fin d'année en chantant *Foule sentimentale*, *Jingle Bell Rock* et *We wish you a merry Christmas*. [redacted] a également joué un morceau de piano qu'elle avait préparé. Bravo à tous les élèves pour leur participation



enthousiaste !

Bon visionnage et belles fêtes à tous !



Super, bravo aux enfants et à la maîtresse, bonnes fêtes de fin d'année à tous. Susana Marques

FRANCOIS ELIE Lea

Merci maîtresse pour les super vidéos. Très bien filmé 👍❤️

LEMERY Martin

Bravo à tous et bonnes fêtes !!! Martin Lémercy

HARROUCHE Chloé

Bravo!! Belles fêtes à tous !



KETTANEH Maya

Bravo aux enfants et merci a la maîtresse pour cette belle performance ! bonnes vacances à tous !

HIERONYMUS Katherine

Bravo tout le monde! Bonnes fêtes à tous!

## Novembre sous le signe de l'alimentation...

Par NAVAS CHLOE, le lundi 29 novembre 2021

Durant trois semaines, les CM1 ont travaillé sur le sujet de l'alimentation, notamment "comment bien se nourrir". Retrouvez ci-dessous les photos de la remise des diplômes du *petit nutritionniste expert* après l'élaboration d'un petit déjeuner équilibré...

Merci maîtresse pour les photos. Léa François-Elie

SEBAS Soanne

Merci maîtresse Signé soanne

## QUESTIONNAIRE PARENTS D'ELEVE USAGES

Je suis	Utilisez-vous l'ENT ?	Quand consultez-vous l'ENT ?	Quel compte utilisez-vous ?	Sur quels appareils vous connectez-vous ?	Certains de ces appareils vous semblent-ils plus adaptés ? Vous pouvez utiliser l'option "autre" pour préciser votre pensée.	Votre enfant se connecte. Il utilise un appareil : qui appartient à la famille (usage partagé)
un papa d'élève une maman d'élève	Oui, seul	1 fois par jour	Le mien	Ordinateur, Téléphone	Ordinateur	
	Oui, seul	Tous les jours	Le mien	Téléphone	Ordinateur	
un papa d'élève	Oui, seul	Tous les jours	Celui de mon conjoint	Ordinateur	Ordinateur	qui vous appartient (usage par l'élève exceptionnel)
une maman d'élève	Oui avec mon enfant	dès que je reçois une nouvelle notification	Le mien	Téléphone	Ordinateur	qui vous appartient (usage par l'élève exceptionnel)
une maman d'élève	Oui avec mon enfant	Le week end pour m'assurer que mon enfant a bien noté ses devoirs dans son agenda	Le mien	Ordinateur, Téléphone	Accès impossible avec le contrôle parental iPhone	qui appartient à la famille (usage partagé)
une maman d'élève	Oui, seul	Quand je reçois une notification ou que mon enfant a besoin de	Le mien	Téléphone	Ordinateur	qui vous appartient (usage par l'élève exceptionnel)

## QUESTIONNAIRE ELEVES

### USAGES

Utilises-tu l'ENT ?	Quand utilises-tu l'ENT ?	Quel compte utilises-tu ?	Sur quel appareil te connectes-tu ?	Cet appareil appartient :	Cet appareil est :	Te connectes-tu seul ?
Oui, beaucoup	Tous les jours	Le mien	Ordinateur	A ta famille	En accès libre	Oui je me connecte et je navigue seul
Non, jamais	Quand mes parents reçoivent une notification qui me concerne	Celui de mes parents	Téléphone	A un adulte (parent, nounou, ...)	En accès accompagné (il y a toujours un adulte avec toi)	Oui je me connecte et je navigue seul
Oui, beaucoup	Le weekend, Pendant les vacances	Ca dépend	Ordinateur, Tablette	A ta famille	En accès limité (tu demandes l'autorisation, tu as une limite de temps ou	Oui je me connecte et je navigue seul
Oui, mais rarement	Pendant les vacances	Celui de mes parents	Téléphone, Ordinateur	A toi, A ta famille	En accès libre	Oui je me connecte et je navigue seul
Oui, mais rarement	Le weekend	Celui de mes parents	Téléphone	A toi	En accès accompagné (il y a toujours un adulte avec	Je me connecte avec l'aide d'un
Non, jamais						Je me connecte avec l'aide d'un

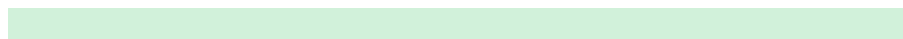
## QUESTIONNAIRE ENSEIGNANTS

### USAGES

Vous enseignez :	Utilisez-vous l'ENT ?	Quand consultez-vous l'ENT ?	Sur quels appareils vous connectez-vous ?	Quel appareil vous semble le plus adapté au niveau de l'interface ?	Est-il facile d'utiliser l'ENT ?	Une formation pour apprendre à utiliser ces outils serait :
Cycle 1	Oui, rarement	Occasionnellement, quand j'ai quelque chose à poster	Ordinateur personnel Téléphone personnel - application, Téléphone personnel - site internet, Ordinateur personnel	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	3 asynchrone (visio à distanciel)
Cycle 1	Oui, rarement	Quand je reçois une notification	Ordinateur personnel	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	2 synchrone (visio à distanciel)
Cycle 2	Oui, rarement	Occasionnellement, quand j'ai quelque chose	Ordinateur personnel Téléphone personnel - application, Téléphone personnel - site internet, Ordinateur personnel, Ordinateur de l'école	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	3 synchrone (visio à distanciel)
Cycle 3	Oui	Quand je reçois une notification	Ordinateur personnel	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	5 Inutile
Plusieurs cycles (TRS, direction ou PVP)	Oui	Quand je reçois une notification	Ordinateur personnel	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	5 synchrone (visio à laquelle on peut interagir avec le formateur)
Cycle 3	Oui	Tous les jours	Téléphone personnel - application, Téléphone personnel - site internet, Ordinateur personnel, Ordinateur de l'école, Tablette	Ordinateur	Utile et m'intéresserait en distanciel	5 synchrone (visio à laquelle on peut interagir avec le formateur)



Cet appareil est :	Est-il facile de retrouver des choses sur l'ENT?	Est-ce que votre enfant est autonome face à l'ENT ? Est-il capable de l'utiliser seul ?	Pourquoi utilisez-vous l'ENT ?
en accès libre	Non	Oui	Pour consulter le cahier de texte Pour consulter les messages adressés par l'enseignant, Pour consulter les cahiers
	Oui	Non	
en accès surveillé ou restreint (contrôle des contenus)	Oui	Non	Pour consulter les messages adressés par l'enseignant, Pour envoyer des messages à l'enseignant, Pour consulter les cahiers numériques avec des exercices d'entraînement, Pour consulter les vidéos de rappel, Pour consulter le cahier de texte
en accès limité en temps	Oui	Oui	Pour envoyer des messages à l'enseignant, Pour consulter le cahier de texte
en accès limité en temps, en accès surveillé ou restreint (contrôle des contenus)	Oui	Oui	Pour consulter les messages adressés par l'enseignant, Pour consulter le blog, Pour consulter le cahier de texte, Pour consulter les documents mis en ligne (diaporamas en pdf)
en accès surveillé ou restreint (contrôle des contenus)	Oui	Oui	Pour consulter le cahier de texte, Pour consulter les documents mis en ligne (diaporama pdf)



Est-ce que c'est facile de retrouver des choses sur l'ENT ?	Est-ce que c'est utile pour toi quand on montre le chemin à suivre sur l'ENT en projetant l'ENT ?	Pourquoi utilises-tu l'ENT ?
Oui, je me débrouille	Parfois	Le blog, Les cahiers numériques avec des exercices
Moyen, j'ai parfois besoin d'aide ou bien je cherche parfois	Non	Les cahiers numériques avec des exercices d'entraînement, Le cahier de texte
Moyen, j'ai parfois besoin d'aide ou bien je	Oui	Le blog, Les cahiers numériques avec des exercices d'entraînement, Les vidéos de
Oui, je me débrouille	Parfois	Les cahiers numériques avec des exercices d'entraînement,
Moyen, j'ai parfois besoin	Non	Le cahier de texte
Non, j'ai toujours besoin d'aide	Oui	



Quelles applications utilisez-vous ?	Quels sont vos objectifs en postant sur l'ENT ?	Pour "qui" utilisez-vous l'ENT ?
Messagerie	Faire circuler une information aux familles rapidement	Les parents
Messagerie, Blog	Établir du lien avec les familles en leur montrant ce qui se passe en classe	Les parents
Messagerie, Blog	Établir du lien avec les familles en leur montrant ce qui se passe en classe, Renforcer les apprentissages faits en classe en proposant des supports de	Les parents
Cahier de texte, Messagerie, Blog, Carnet de liaison, Espace documentaire	Établir du lien avec les familles en leur montrant ce qui se passe en classe, Renforcer les apprentissages faits en classe en proposant des supports de	Les parents, Les élèves, Mon confort d'enseignant
Messagerie, Cahier multimédia, Blog, Espace documentaire	Établir du lien avec les familles en leur montrant ce qui se passe en classe, Renforcer les apprentissages faits en classe en proposant des supports de	Les parents, Les élèves, Mon confort d'enseignant
Cahier de texte, Messagerie, Cahier multimédia, Blog, Espace documentaire	Établir du lien avec les familles en leur montrant ce qui se passe en classe, Renforcer les apprentissages faits en classe en proposant des supports de	Les parents, Les élèves, Mon confort d'enseignant
	révision, Permettre aux élèves de développer leurs compétences	

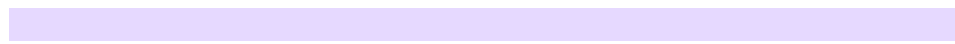
SATISFACTION			
Préférez-vous une classe qui utilise l'ENT ou une classe sans ENT ? Pourquoi ?	Aimeriez-vous voir d'autres choses sur l'ENT ? Quoi ?	Au collège, l'ENT permet de partager les notes obtenues aux évaluations. Pour ou contre ?	Pensez-vous qu'une initiative de ce genre en élémentaire serait pertinente ? Pourquoi ?
Le moins souvent possible. Le numérique a dose homéopathique.	Non. Je préfère pronote. Une application fiable et simple d'accès.	Pour cette pratique, mais qu'à partir du collège	Non. En primaire nous devrions tous et toutes nous appliquer à faire
Avec ENT. Et surtout pour les devoirs.		Pour cette pratique de façon générale, pourquoi pas en primaire aussi	
Avec. Pour avoir cette façon de communiquer avec les enseignants	Oui, les résultats des évaluations p.ex.	Pour cette pratique de façon générale, pourquoi pas en primaire aussi	Oui. Des fois notre enfant oublie de nous montrer ses résultats.
avec l'ENT depuis le confinement	Des exercices d'approfondissement éventuellement	Pour cette pratique, mais qu'à partir du collège	Non car il n'y a pas vraiment de notation
Sans ENT, car pour une question technique de contrôle parental mon enfant n'a jamais eu l'ent sur son téléphone, il a d'après moi mieux appris à noter ses devoirs sans se reposer sur l'ent. Par ailleurs les pdf ont représenté des difficultés: mon enfant avait besoin de les imprimer pour les lire (même s'il avait eu accès à l'ent la lecture n'était pas possible sur écran de téléphone) donc il nous fallait les imprimer et la maquette était très visuelle donc efficace mais pas adaptée pour des impressions (beaucoup de couleurs et parfois peu de texte sur les slides). Je sais que nous n'étions pas censés les imprimer mais venait vraiment impossible pour mon fils de structurer son apprentissage uniquement	La correspondance avec l'enseignant pourrait être dans certains cas efficace, mais nous avons compris et respecté la consigne de privilégier le cahier et finalement très bien fonctionné avec le cahier!	Pour cette pratique de façon générale, pourquoi pas en primaire aussi	Je trouve que cela donne une bonne vision d'ensemble et permet aussi de situer les résultats de notre enfant par rapport à la classe grâce à la moyenne de la classe.
Avec ENT pour aider au maximum mon enfant à avoir les informations nécessaires à sa réussite		Pour cette pratique, mais qu'à partir du collège	Non car l'évaluation sommative ne doit pas être aussi importante et
SATISFACTION			
Préfères-tu une classe qui utilise l'ENT ou une classe sans ENT ? Pourquoi ?	Est-ce que tu aimerais voir d'autres choses sur l'ENT ? Quoi ?	Au collège, l'ENT permet de partager les notes obtenues aux évaluations. Pour ou contre ? Explique.	Ce que je préfère sur l'ENT c'est :
Oui parce qu'on note parfois mal les devoirs ou alors pour faire des exercices	des jeux pour réviser	contre ça mes la pression	Le blog
Je m en fiche	non	contre	Les vidéos de rappel
Avec ! On peut partagé des photos comme pour le travaille sur le tourisme	on pourrait faire des post sur le blog qu'on écrirais nous	pour de toute façon on montre tout à nos parent	Le blog
oui c'est bien pour révisé		contre parfois ma mère a la note de ma soeur avant ma soeur ce n'est pas juste	Les cahiers numériques avec des exercices
oui comme ca on est pas obligé de note les devoir		contre apres on se fait gronde	Le cahier de texte
SATISFACTION			
Préférez-vous une école/académie qui utilise l'ENT ou une école/académie sans ENT ? Pourquoi ?	Si votre école/académie n'utilisait pas l'ENT, choisiriez-vous quand même d'en utiliser un pour votre classe ?	Aimeriez-vous que l'ENT propose d'autres fonctionnalités ? Lesquelles ?	Au collège, l'ENT permet de partager les notes obtenues aux évaluations. Pour ou
Oui, les infos de dernière minute peuvent être diffusées à la condition que les parents active le compte et ce n'est pas toujours le cas.	Non		Contre
Avec mais avec un outil performant, facile, rapide, simple d'utilisation	Oui		Sans avis
Je n'ai pas d'avis sur la question car les parents de ma classe ne l'utilisent pas et ne sont pas très réactifs aux articles postés sur le blog	Peut-être	Le transfert de photos pourrait être plus facile	Contre
Avec, car les absents ont les devoirs. Pour transférer des cours, c'est plus simple, cela évite de faire une liste de mails	Peut-être	Voir qui se connecte et qui regarde le blog et les documents partagés	Pour
Je préfère AVEC ENT	Oui	Je ne sais pas	Sans avis
Oui, cela renforce le lien parents/école et laisse de bons souvenirs aux élèves.	Oui		Pour

Les enseignantes sont suffisamment disponibles	L'ENT participe-t-il à ce ressenti de disponibilité ?	Sur l'ENT, j'apprécie	Quand une activité est partagée sur le blog
	2 Non	Le cahier de texte	3
	5 Oui	Le cahier de texte	3
	5 Oui	La possibilité d'envoyer des messages à l'enseignant, Les cahiers numériques avec des exercices d'entraînement, Les vidéos de rappel de leçon, Le cahier de texte	3
	4 Oui	La possibilité d'envoyer des messages à l'enseignant, Le cahier de texte	4
	5 Oui	La possibilité d'envoyer des messages à l'enseignant, Le blog, Le cahier de texte	3
	5 Non		4

L'ENT me motive à travailler

4  
2  
5  
3  
5  
1

Pensez-vous qu'une initiative de ce genre en élémentaire serait pertinente ? Pourquoi ?	Les avantages de l'ENT selon vous ?	Les inconvénients ?	Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ENT a constitué l'un des seuls ponts de communication entre l'école et les familles. Pensez-vous que ce lien est suffisant ?
Je ne suis pas pour les notes donc pas forcément pertinente.		Peu intuitif	Peut-être
Non car l'évaluation sommative est moins utilisée en cycle 2 Oui, car les enfants ne transmettent pas toujours dans les temps les évaluations et on court derrière les signatures. Les parents regarderaient quand ils ont le temps et cela permet une vue d'ensemble sur le semestre	Rapidité de diffusion, consultation et téléchargement de documents pour les parents Le lien avec les parents quand ils maîtrisent l'outil et ont envie d'y répondre	Trop lent, pas intuitif Le fait que certains parents ne le consultent pas ou n'ont pas	Non Non
Ça ne doit pas être obligatoire	Rapide, évite les "mais je ne le savais pas"	Tout le monde ne jouent pas le jeu Pas dans mon cas de pvp musique, mais si on oblige les professeurs à saisir leur course ce qui donne beaucoup de travail puisqu'on n'a pas du tout besoin d'écrire son cours en détail et ça prend bcp de temps si on doit le faire après a	Non Non
Oui avec option commentaire	Économie de temps et surtout plus facile pour contacter et faire passer les infos et de bons supports pour les enfants à la maison Garder un lien rapide avec les parents. Certains parents nous préviennent plus rapidement à travers l'ENT que le cahier de liaison.		Non



Qu'avez-vous pensé des ressources de révisions mise à la disposition de votre enfant pendant les vacances de la Toussaint et de Février ?	Je consulte l'ENT avec mon enfant	Quand on consulte l'ENT, mon enfant est	Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ENT a constitué l'un des seuls ponts	Quels seraient les inconvénients de ce mode de communication selon vous ? Un bon((( professeur )))est pour moi indispensable.
Utile	Jamais	Intéressé	Non	
Utile	Jamais		Non	
Utile, Rassurant, Facile d'utilisation	Parfois	Intéressé	Oui	Aucun inconvénient ! L'envoi de messages à l'équipe d'enseignants était verrouillé sur l'ENT lors du premier confinement.
Utile	Souvent	Enthousiaste	Non	Trop désincarné, pas source de motivation. Les visios étaient un véritable plus (pas seulement pour une question d'âge ou de maturité: je ferais la même réponse pour des collégiennes :-)
	Parfois	Intéressé	Non	
	Souvent	Très enthousiaste pour les billets de blog qu'il regarde souvent seul car je n'ai pas toujours le temps de regarder avec lui	Peut-être	

## **Résumé en français**

La coéducation est un facteur de la réussite scolaire. Mise en place progressivement au cours de l'Histoire de l'école primaire, elle est aujourd'hui unanimement reconnue mais reste difficile à mettre en place, entre attentes institutionnelles ambiguës, malentendus et diversité des profils familiaux. Pour soutenir une coéducation efficace, différents outils sont à la disposition des enseignants, parmi lesquels l'ENT. L'ENT permet, via l'utilisation d'un seul média, de développer une relation tripartite permettant de motiver les élèves tout en donnant un aperçu des pratiques de classe aux parents. Cette plateforme donne également accès à une messagerie facilitant la communication entre l'enseignant et les parents et la gestion administrative.

## **Mots-clés**

Coéducation, numérique, ENT, blog, messagerie, relation école-parents, communication, devoirs, COVID, crise sanitaire.

## **English summary**

Coeducation is a factor of academic success. It has been progressively implemented throughout the history of French elementary school and is now unanimously recognized. However, it remains difficult to implement, between ambiguous institutional expectations, misunderstandings, and the diversity of family profiles. To support an efficient coeducation, different tools are available to teachers, among which digital learning environments. By this single medium, a tripartite relationship can develop, motivating students while providing parents with an overview of classroom practices. Those platforms also provide access to a messaging system that facilitates communication between the teacher and the parents and administrative management.

## **Keywords**

Coeducation, digital, digital learning environments, blog, messaging, school-parent relationship, communication, homework, COVID, sanitary crisis.